25e Annee. QUEBEC—VENDREDI, 15 ANVIER 1892 No 201

TARIF DES ANNONCES
MESURE NONPAREIL

Première insertion, par ligne........15 cts
Insertions subséquentes, tous les jours..........5 cts
Insertions subséquentes, 2 ou 3 fois par semaine, par lignes..........8 cts
Une fois par semaine..........10 cts

Les annonces spéciales ou réclames, telles que rapports annuels des banques, listes de licences, assemblées des actionnaires des compagnies d'assurances, etc: 25 c la ligne.
Les DEMANDES 25 cts chaque insertion ou $1.00 pour une semaines, pour 10 mots.
Les annonces de Décès, Mariages, Naissances, 25 cts chaque insertion, pour 25 mots.
Les annonces au contrat sont prises à des conditions très raisonnables et payables tous les mois.

L'ÉVÈNEMENT.

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Proprietaires-Editeurs, No 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE, (Port compris)

Un An..........$3.00
Six Mois..........1.50
Quatre Mois..........1.00

Les Abonnements sont invariablement PAYABLES D'AVANCE

Par le Porteur à domicile en ville, 8 cts par semaine ou 25 cts par mois

AVIS

Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandats poste (money-orders), traites sur Québec, ou en billets de banque par lettres enregistrées.
Nous ne pouvons pas nous servir des timbres postes des Etats-Unis, d'autre part, les pièces de 25 cents (argent) des Etats-Unis ne valent que 20 cents à Québec.
ADRESSEZ: L. J. DEMERS & FRERE.
L'EVENEMENT, Québec.

HOTEL-DE-VILLE

Réunion du comité de finances

Séance de la plus haute importance

Le maire et les ouvriers

Ceux-ci auront de l'ouvrage

Divers projets soumis aux délibérations du comité

La catastrophe du 19 septembre 1889

Ce qu'on fera de la Terrasse

Séance du comité de finances, hier soir à huit heures, au bureau du trésorier de la cité, a l'hôtel de ville. M. l'échevin Hearn, président du comité, étant absent pour cause de maladie, M. l'échevin Fiset occupe le fauteuil présidentiel.

Sont présents : Les échevins et conseillers Miller, Kirouack, Robitaille, Bussière, M. le maire, Moisan, Béland, Gagnon et Chambers.

Lecture et adoption des minutes de la dernière réunion.

Affaires de routine

Lecture d'une lettre de M. Octave Ratté disant qu'il a soumissionné pour la construction de la station du feu à St-Sauveur. Il avait fait un dépôt de $200. C'était en 1889, et depuis ce temps la cité a gardé le dépôt. Il demande qu'on lui fasse remise de cette somme.

Une petite discussion a lieu, puis le comité décide de remettre cette somme à M. Ratté. Il s'était, dans le temps, présenté pour signer le contrat auquel lui donnait droit l'acceptation de sa soumission. Le contrat, par suite d'une erreur, avait été accordé à d'autres personnes. C'est là le point qui a fait le sujet de la discussion.

En second lieu, le président lit une lettre de M. George Savard qui se plaint qu'on lui a fait payer $16 de taxe personnelle bien qu'il eût abandonné le commerce d'épiceries et des spiritueux, le 31 mai dernier. Il demande qu'on lui fasse remise de cette somme. Décision remise.

Du travail pour les ouvriers

M. le maire attire l'attention des membres du comité sur le mouvement fait il y a quelques jours par les ouvriers afin de se procurer de l'ouvrage. Les ouvriers sont très pauvres et sans travail. Des requêtes ont été adressées aux autorités fédérales, provinciales et municipales. J'ai songé à cette question et j'en suis venu à la conclusion qu'il y a moyen d'aider les ouvriers. Par exemple, nous pourrions faire exécuter des travaux au drainage sur la rue St-Jean. Ce travail demande peu de dépense en matériaux ; une certaine somme d'argent pourrait être dépensée parmi les ouvriers.

D'autant plus que ces améliorations sont d'une importance capitale, parce qu'il faudra tôt ou tard les faire exécuter. La ville en effet qui a fait d'énormes dépenses à cause des dommages qu'elle a eu à payer, ferait une économie considérable. L'intérêt du coût de ces améliorations serait moins coûteux que les dommages que la ville paye chaque année. Ce serait donc doublement important : au point de vue du bien-être de la classe ouvrière et des finances de la cité et aussi afin d'être utile aux résidents de la rue St-Jean qui est une des principales de la ville.

Nous avons tout intérêt à faire ces travaux le plus tôt possible, d'autant plus que l'ouvrage se fera plus facilement l'hiver que l'été parce que les ouvriers sont moins exposés à rencontrer de l'eau, toujours nuisible à l'exécution des travaux. Il s'agit de faire des travaux qui emploient beaucoup d'ouvriers, sans qu'il soit besoin d'acheter des matériaux.

C'est de notre devoir, comme corporation, de venir en aide à la population qui souffre et qui demande du pain en lui donnant de l'ouvrage.

M. Gagnon propose qu'on fasse construire les stations du feu dont il a été question devant le conseil.

M. Fiset propose qu'on emploie des ouvriers à miner la pierre et à la charroyer afin de s'en faire un stock considérable tout prêt lorsqu'il s'agira de construire les bâtisses projetées.

M. le maire dit qu'un emprunt qu'on ferait afin de donner du pain aux ouvriers serait une espèce d'illégalité. Mais il croit que les circonstances sont telles que le comité et le conseil peuvent prendre sur eux de faire un emprunt.

M. Robitaille est de la même opinion : *Salus populi suprema lex* dit-il, et il n'y a pas un seul citoyen de Québec qui blâmera le comité ou le conseil.

M. Fiset dit que sous les circonstances, les conseillers sont justifiables d'emprunter une somme d'argent quelque considérable qu'elle soit.

Tout le monde est du même avis, tout en s'efforçant de protéger autant que possible les intérêts de la ville.

Il a été décidé qu'un rapport soit fait au conseil recommandant l'exécution des travaux absolument nécessaires afin d'aider les ouvriers.

Ce rapport sera présenté ce soir.

Le mur de la rue Champlain

M. le maire attire ensuite l'attention du conseil sur une question de la plus haute importance, la question de l'éboulis du 19 septembre 1889, rue Champlain. Il donne lecture d'un ordre en conseil passé à Ottawa offrant de contribuer pour $10,000 à l'enlèvement des débris etc. à condition que le gouvernement soit déclaré exempt de s'en occuper autrement, d'y mettre la police, d'arrêter le trafic à l'est et à l'ouest de l'endroit de l'éboulis, pendant la démolition du mur.

J'ai eu plusieurs entrevues à ce sujet avec le ministre de la milice et nous en sommes venus à une entente. Les termes de cette entente ont déjà été soumis au comité qui a nommé un sous-comité pour s'en occuper.

Le sous-comité, fait rrpport qu'il n'entend pas que la cité prenne plus de responsabilité qu'il n'est juste à ce sujet, par exemple des accidents pourraient arriver ; il croit que le gouvernement doit être tenu responsable de ces choses et d'autres telles que les dangers auxquels serait exposé la vie des citoyens ; les dommages que subirait le trafic et les recours en dommages.

Le gouvernement s'engage à démolir le mur, l'extrémité ouest, de la terrasse se qui nécessiterait une dépense de $7,000 ou $8,000.

M. l'échevin Robitaille.—Nous devrions profiter de l'offre du gouvernement et d'employer le subside à aider à faire construire un joli talus, ce qui coûterait d'après les plans de notre ingénieur environ $40,000. Par ce moyen, nous sauvons la terrasse en rendant le mur plus solide, en arrêtant le rocher qui menace ruine. Ainsi nous pourrions espérer être en état de construire un jour le prolongement projeté de notre Terrasse, le seul attrait de Québec.

Du reste, le C. P. R. ayant dessein de construire un nouvel hôtel à Québec, sur la Terrasse, nous avons donc tout intérêt à conserver notre Terrasse.

Disons au gouvernement. " Donnez-nous tant, et nous nous rendons responsables pour la différence, et nous nous engageons à construire le talus en question."

Enfin, ce sera là une précieuse occasion de venir en aide aux ouvriers de Québec qui demandent de l'ouvrage. C'est le temps ou jamais d'obtenir quelque chose du gouvernement puisqu'il nous l'offre. Nous pourrions utiliser les pierres qui sont actuellement là pour exécuter le talus. Ce serait une dépense de $40,000.

L'éehevin Fiset abonde dans le même sens. Il ajoute que le gouvernement n'est pas censé s'occuper des beautés de Québec. Il offre une certaine somme d'argent pour détruire une propriété de $30,000, l'extremité ouest de la terrasse. C'est à nous de voir à conserver à Québec ses beautés. En construisant le talus, nous payons $40,000 pour conserver cette propriété. Nous avons donc tout intérêt à faire faire le talus.

M. Gagnon est d'opinion que la construction du talus coûtera au moins le double de la somme dont on parle.

Après discussion, M. l'échevin Robitaille dit qu'il ne faut pas manquer l'occasion de prendre ce que le gouvernement nous offre et de faire tous les efforts possibles pour conserver la Terrasse.

M. Chambers propose qu'on demande au gouvernement de continuer la terrasse du côté est par un système de pont jusqu'au terrain de l'ancien parlement, suivant le plan de Lord Dufferin. Ce serait une compensation.

La motion suivante est ensuite suggérée par l'échevin Robitaille: " Qu'au lieu de faire exécuter des travaux consistant à faire jeter en bas du cap cette partie de la Terrasse à l'endroit de l'éboulis, ce comité est d'opinion que les travaux suggérés dans le rapport de l'ingénieur de la cité et qui par l'exécution d'un talus conserveraient la Terrasse déblaieraient la rue Champlain, et exempteraient des expropriations et les trrvaux de l'aqueduc à cet endroit, soient exécutés et que demande soit faite à l'autorité fédérale de contribuer pour sa part à l'exécution de ces derniers travaux et que copie du rapport de notre ingénieur à ce sujet soit adressée au département de la milice."

Le rapport de l'ingéuieur de la cité au sujet de la construction du talus est ensuite lu.

M. Chambers propose qu'il soit ajouté au rapport que le gouvernement, s'il ne s'accorde pas avec l'ingénieur de la cité accorde en compensation, pour la perte faite à l'ouest, un prolongement de la Terrasse à l'est jusqu'au terrain de l'ancien parlement.

Le tout est adopté.

La cité a perdu une cause et a été condamnée à payer $100 et les frais. C'est la cause de la cité vs Kindelan.

Le directeur des écoles du soir demande qu'on lui accorde une allocation jusqu'à concurrence de $500 pour achat de livres, etc.—Suspendu.

Après quelques discussions de peu d'importance le comité s'est ajourné à 10 hrs 30.

Ne permettez pas que votre système nerveux soit affecté par les ravages de la faiblesse. Les pilules Roses du Dr Williams sont les mieux recommandées pour purifier le sang et donné de la vigueur aux nerfs. En vente dans toutes les pharmacie. On peut aussi s'adresser directement, en envoyant 50 cents : Dr Williams Med. Co., Brockville, Ont.

Le Cognac le plus pur et le plus sain au Monde

Marque sur l'Etiquette et la Capsule

Boutelleau & Co

THE CHAMPAGNE VINEYARD PROPTORS CO

COGNAC

Demandez-le à votre Epicier ou Marchands de Vins.

9 novembre—12m.

Recommande a ceux qui se servent d'un Cognac veritable

Le meilleur purificateur du Sang.

Il est admis que la **Salsepareilla** est un bénéfice efficace, et la seule question est laquelle qui est la meilleure ? Nous demandons pour cela qu'un essai impartial soit fait et nous vous enverrons par la malle un pamphlet donnant les directions en rapport au traitement, etc.

SALSEPAREILLE Sandham

Pamphlet descriptif avec toutes les directions sur le Traitement, la Diète etc., envoyée FRANC DE PORT

En s'adressant à

The WINDSOR Mfg Co

P. O. Boîte 2050 Montréal, P. Q.

PILULES DU DR WILLIAMS POUR PERSONNES PALES

NE SONT POINT un médicament purgatif, mais bien une préparation réparatrice du sang, et un tonique réconstituant. Elles fournissent, en effet, tous les éléments de vitalité nécessaires au sang, guérissent toutes les affections provenant de la pauvreté ou de la trop grande fluidité aqueuse du sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, donnent ton et vigueur au sang et au système entier que les travaux excessifs, les fatigues, mentales, la maladie, les excès et les indiscrétions de toutes sortes ont épuisé. Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système générique de l'homme et de la femme, auquel il rend leur vigueur perdue. Il corrige et régularise en même temps toutes irrégularités et suppressions dans le fonctionnement de ces organes.

TOUT HOMME qui s'apercoit que ses facultés mentales sont appesanties ou s'en vont, ou que sa puissance physique s'affaiblit, devrait faire usage de ces pilules. Elles lui rendront ses forces perdues, soit physiques, soit mentales.

TOUTE FEMME devrait en fair usage. Elles guérissent efficacement toutes ces suppressions, et toutes ces irrégularités qui amènent inévitablement une maladie, si on les néglige.

LES JEUNES GENS devraient avoir recours à ces Pilules. Elles guérissent toutes les suites des excès et des folies de la jeunesse, et rendront la vigueur à tout le système.

LES JEUNES FILLES devraient également les employer. ... Elles assurent la régularité de la menstruation.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé sur réception du prix (50c la boîte) en s'adressant, THE Dr. WILLIAMS MED. CO. Brockville, Ont.

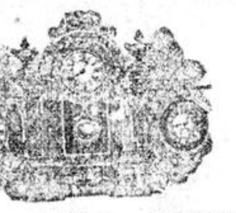

POUR LES FETES

Cadeaux pour tout le Monde

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE PARMI les nôtres, si nous voulons, l'avancement de notre race. Notre force et importance comme peuple, n'est pas dans les nombres seuls, mais dans l'union des intérêts communs, et dans l'appui que nous nous portons les uns les autres, en encourageant ceux d'entre nous, qui travaillent à agrandir le cercle des idées, et des affaires parmi le peuple. J'offre en même temps, mes remerciements au public en général, et à mes amis, de l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour, et j'espère que vous continuerez, comme par le passé, à me donner votre patronage. Noubliez pas la spécialité des montres, horloges, chronomètres, bijoux, instruments de chimie et d'arpentage, réparés avec soin et à très bas prix.

Magnifique choix de Montres en or et en argent, pour Dames et Messieurs, Epinglettes, Boucles d'oreilles, Bracelets, Colliers et Loquets en or et en argent, etc. Une très grande quantité de Lunettes pour toutes les vues. Le tout vendu à grande réduction.

Nous avons aussi à notre magasin, un bureau de télégraphe.

Une visite est sollicitée.

Adj. Vaillancourt,
HORLOGER - BIJOUTIER,
117, rue St-Joseph.

16 Déc—1 m.

Marchandises Nouvelles

— A LA —

Maison Blanche

AUX DAMES

Nous venons justement de recevoir un grand assortiment de

Point à Rideaux, Mousseline à Rideaux,
Cretonne à Rideaux, Coton ouatté fleuri,
Damassés pour Rideaux,
Tapis fleuris pour Tables,
Tapis damassés pour tables,
Toilecirée de toutes nuances.
Tapis de Pianos, Etc.

AUX MESSIEURS

Vous serez certains de trouver à la Maison Blanche

De belles Cravates Derby,
De belles Cravates Nœuds-faits,
De belles Cravates Windsor,
Collets, Poignets, Bas, Chaussettes.

Aussi, UN GRAND JOB de

Camisoles et Caleçons Réduits

JOBS

Toutes nos Marchandises d'Hiver telles que Meltons, Draps de Castor, Cheviots, Diagonals, Ratines, et Etoffes à Manteaux pour Dames sont réduits de 25%.

Nous vous invitons donc à venir nous faire une visite, et vous serez certains de trouver tous les articles mentionnés.

Huot & Langevin

123, RUE ST-JOSEPH

17 Décembre 1891.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY *A obtenu les plus hautes récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DE QUEBEC

* 1.15 P. M. — JOURS de SEMAINE pour Montréal Ottawa, Toronto, Chicago et tous les points de l'Ouest pour St. Jean, Newport, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre et les stations intermédiaires, chars directes depuis Québec à Jonction Montréal, pas de changements à Mile End. Aussi train directe au Nord-Ouest et sur la Côte du Pacifique depuis la Jonction St-Martin.

1.15 P. M. — DIMANCHES, pour Montréal et les stations intermédiaires, Toronto, Chicago et les points de l'Ouest.

† 10.03 P. M. — JOURS de SEMAINE pour Montréal, Ottawa, Toronto et les points de l'Ouest, connectant aussi à Montréal avec les trains directs, avec changement pour St-Paul, connectant au Sault Ste-Marie avec les trains de Duluth, Côte Sud et chemin de fer Atlantique, et les points de l'ouest de et à St-Paul et divergeant avec toutes les lignes. Aussi, pour Boston, Portland, Springfield, Rivière Connecticut et tous ses points ainsi que les stations intermédiaires.

ARRIVEE A QUEBEC

Depuis Chicago, Détroit, Toronto, Montréal, Boston et les stations intermédiaires, 6.30 A. M., 3.00 P. M., les jours de semaines et les Dimanches, à 10.05 P. M.

* Dimanches compris.
§ Dimanches seulement.
† Dimanches exceptés.
‡ Réserve de chars Dortoirs.

BUREAUX DE BILLETS A QUEBEC: Hôtel St-Louis, Station du Palais et No 87, rue St-Pierre.
W. F. EGG, Agen. du Dist. — D. McNICOLL, Agent Général.

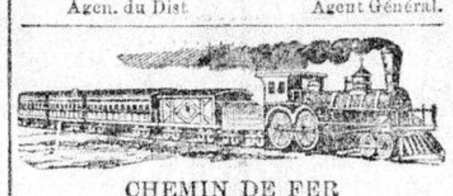

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCANT LUNDI, le 19 Octobre 1891, les trains circuleront comme suit:

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste-Anne à 7.45 a. m., et 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne à 7.10 a. m., et 1.05 p. m. AVIS: Les samedis, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m. au lieu de 12.00 et arrivera à Québec à 1.25 p. m.

LES DIMANCHES

Laissent Québec pour Ste-Anne à 7.45 a. m., 2.00 p. m., 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne à 7.10 a. m., 1.05 p. m., et 5.05 p. m.

Pour let taux spéciaux du fret et des passagers, s'adresser au surintendant.

W R. RUSSELL, Surintendant. — C.S. CRESSMAN, Gérant.

Chemin de Fer Intercolonial

1891 Arrangement d'Hiver 1892

Lé et après LUNDI, le 19 OCTOBRE 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit.

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Accommodation pour Rivière-du-Loup et Campbellton	7.30
Accommodation pour Rivière du Loup	8.00
Pour Halifax et St-Jean	14.35
Pour la Riviere du Loup	18.00

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

Accommodation de la Rivière du Loup	5.30
De Halifax et St-Jean	11.40
Accommodation de Campbellton	13.20
Accommodation de la Rivière du Loup et Campbellton	16.50

Le char dortoir attaché au train Express partant de Levis à 14.30 h. se rend a Halifax.

Tous les chars de ce train sont eclairés a la lumière electrique et chauffés par la vapeur de la locomotive,

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations a propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant a

AGENCE DE QUEBEC.
D. R. McDonald,
49, rue Dalhousie, Québec

D. POTTINGER.
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 17 juin 1891.

LE et après VENDREDI, le 1er Janvier 1892, les trains partiront de la nouvelle station de la rue St-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les mardi, jeudi et samedi, arrivant à la jonction Chambord à 5.48 p. m., et à Roberval à 6.30 p. m.

4.15 P. M.—Train local de la malle part tous les jours pour St-Raymond y arrivant a 6.45 p. m. et se rendra jusqu'à la Rivière à Pierre le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.15 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 A. M.—Train local de la malle part tous les jours de St Raymond à 6.30 a. m. et de la Riviere à Pierre a 5.00 a. m, le mardi, jeudi et samedi, arrivant à Québec à 9.00 a. m.

6.40 P. M.—Express direct part de Roberval à 7.30 a. m., le lundi, mercredi et vendredi, et de la jonction Chambord a 8.12 a. m. pour Québec, y arrivant a 6.40 p m

Vingt minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Un train spécial mixte partira de la Rivière à Pierre tous les samedis soir à 6.15, à l'arrivée du train du chemin de fer des Basses Laurentides, venant de St. Tite, pour Québec y arrivant à 10.15 P. M. Et partira de Québec tous les lundis matin à 2 heures pour la Rivière à Pierre et y fera raccordement pour St. Tite à 6.30 A. M.

L'Express direct, nord et sud, fait raccordement à la Rivière a Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides pour St-Tite, Grandes Piles et Trois-Rivières.

Le fret pour la Rivière, à Pierre et les stations intermédiaires, et pour toutes les stations sur le chemin de fer des Basses Laurentides, ne sera pas reçu à Québec après 3 p. m., et pour les endroits au-delà de la Rivière à Pierre, après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et chez Suzor & Trudelle, 87 rue du Pont.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent Général pour les Passagers et le Fret, Québec.

J. G SCOTT, Séc. et Gérant

Québec, 31 décembre 1891.

DR. JAMES NERVE BEANS

Le NERVE-BEANS est une nouvelle découverte qui guérit les cas les plus graves de Débilité Nerveuse perte de vigueur, etc. Il rétablit la faiblesse du corps et de l'esprit causé par l'excès du travail ou les excès de la jeunesse. Le remède guérit absolument les cas les plus obstinés lorsque tous autres traitements sont restés sans succès. Il ne nuit pas, comme les autres préparations, à la digestion, mais il donne la force, la vigueur et l'énergie rapidement.

A vendre par les pharmaciens à $1.00 le paquet ou six paquets pour $5.00, ou envoyé par la maile à la réception de telle somme. Adressez à The James Medecine Co., Canadien Agency, St-Jean, N.B. Demandez des pamphlets. A vendre à Québec par J. E. Morrison, 4 rue de la Fabrique, LaRoche & Cie, et A, LaRue, rues St-Joseph et de l'église.

3 juin—12 m.

Compagnie de Teinturerie a Vapeur et Nettoyage de Tapis de Quebec

Nos 4 & 6, rue MacMahon, Québec

TELEPHONE 524

CETTE OCCUPATION DES JEUNES GENS n'est plus.

Nos machines sont actuellement à nettoyer les Tapis et les étoffes de valeur des Dames de Québec.

Les propriétaires désirent aussi informer le public en général et les familles en particulier que tous les habits d'hommes ou de femmes sont teints, réparés, pressés et remis à neuf.

Les rideaux sont teints et réparés d'une manière irreprochable. Les plumes sont bouclées. Toutes marchandises endommagées, complètement restaurées et remises à neuf. Les habits de messieurs sont délivrés sous le plus court délai.

Toutes commandes promptement exécutées. Vous êtes priés de les adresser au plus vite

A. S. PFEIFFER & CIE.

Branche à Toronto, 44-46 rue Lombard. — Nos 4 et 6, rue MacMahon En face de l'Eg. St-Patrice. 7 avril—6m

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY *A obtenu les plus hautes récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Restaurateur de Robson.

—:o:—

Marque de Commerce.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette preparation est hautement recommandee par des personnes competentes, plusieurs medecins et autres.

—:o:—

En vente partout—50 centins la bouteille.

—:o:—

L. ROBITAILLE, Proprietaire.
Joliette, P. Q., Canada.

CANADA
Province de Québec
District de Québec.
No 1032
COUR SUPÉRIEURE

Dame Emérentienne Blouin, de la Cité de Québec, épouse commune en biens de Louis Zéphirin Joncas, autrefois de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de la Grande-Rivière, maintenant de la Cité de Québec, Député à la Chambre des Communes du Canada, dument autorisée à ester en justice
Demanderesse
vs
Le dit Louis Zéphirin Joncas — Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause ce jour.

Québec, 11 Décembre 1891.

CASGRAIN, ANGERS & LAVERY.
Proc. de la demanderesse.

14—1m.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE DE TOUROUVE

Dirigé par M. C. EON
Ancien Jardinier Chef

Au Chateau de BANAL-BOIS (Ardennes belges)

FLEURS et LEGUMES,
Spécialités de primeurs,
CORBEILLES DE TABLE,
FLEURS pour BALS et SOIRÉES

Exécution de commandes dans les 12 heures

ADRESSE : F. X. MERCIER, Tourouvre, Ste-Anne de la Pérade, (Téléphone).

20 nov—2m.

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE, Lebœuf, Samedi, le 16 Janvier, à 5 a. m.
LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 23 Janvier, à 10.30 A. M.
LA BRETAGNE, Collier, Samedi, 30 Janvier, à 4.30 A. M.
LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 6 Février, à 10 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE
1ère classe (vin compris) $80 à $120.
2eme classe.......... $60.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $24.50. Entrepont de New York à Paris, $27.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

A. FORGET Agent Général,
3, Bowling Green, New-York
R. STOCKING, agent pour Québec.

LE LUTIN

DE LA ROCHE-HEILLIC

Mme de Roche-Brune essayait de rassurer l'enfant, elle lui montrait qu'il ne faut pas toujours croire ce que racontent les serviteurs, qui, bien souvent, se trompent dans leurs appréciations.

Rarement l'entretien de la veuve et de sa petite amie se terminait sans que Germaine lui dise avec élan :

—Oh ! Tante, combien je serais heureuse de vivre, à côté de vous ! je n'ai jamais connu ma mère, j'ai perdu ma tante qui m'avait élevée, ce serait le bonheur pour moi, pauvre orpheline.

—Ma chère enfant, le bonheur parfait n'appartient pas à notre terre : tu es utile à la Roche-Heillic, à ton oncle...

—Mais il ne m'écoute pas...pour lui, c'est comme si je n'existais pas.

—Il t'écoutera, un jour venant, ma chère petite, tu es surtout utile à Juliette...pauvre enfant ! Si affligée, si éprouvée !...

Et Mme de Roche-Brune rappelée au souvenir de son fils, leva les yeux au ciel en retenant ses larmes.

—Cependant, ajouta-t-elle, après un silence respecté par Germaine, s'il arrivait que...par je ne sais qu'elle circonstance, tu ne pusses plus habiter la Roche-Heillic, souviens-toi, Germaine, que la maison de ta mère adoptive est ouverte pour toi...

Ce serait une consolation pour un malheureux cœur si affligé de t'avoir près de moi.

—Merci de votre offre si bonne, ma tante, mais il faudrait pour que je quittasse la Roche-Heillic et ma cousine Juliette que mon oncle me renvoyât de chez lui...

Que deviendrait, en ce cas, Juliette ?...

—Allons, ma chère fillette, dit la veuve avec un triste sourire, ne nous alarmons pas à l'avance ; à chaque jour suffit sa peine : nous sommes entre les mains de Dieu.

XV

M. du Bois-Bec était revenu de son long voyage ; Germaine l'aperçut comme elle traversait K*** avec Mlle Florentine.

Ce fut l'institutrice qui le vit la première.

—Regardez donc, Germaine, dit-elle à sa petite élève, n'est-ce pas monsieur du Bois-Bec qui se promène là-bas avec un monsieur inconnu ?

—Oui, répondit la fillette, qui ne put dissimuler un sourire : son voyage ne l'a pas rendu plus beau ni mieux tourné.

—Vous êtes toujours moqueuse, Germaine, M. du Bois-Bec n'est pas plus mal qu'un autre : il a une petite difficulté dans la démarche.

—Bonne demoiselle, comme vous êtes charitable, s'écria Germaine, d'un accent senti, oh! il y a bien longtemps que si l'on m'avait écoutée, vous fussiez devenue madame du Bois-Bec !

—De mieux en mieux, Germaine, s'écria Mlle Florentine devenue rouge comme une pivoine c'est votre institutrice qui devient l'objet de vos railleries ! Etre la femme d'un homme aussi distingué, n'est pas le fait d'une pauvre fille comme moi, il y a bien longtemps que je me suis résignée à finir mes jours dans le célibat, mais vous ne devez pas vous jouer de moi, vous, Germaine.

Déjà le remords s'était emparé du cœur de Germaine, qui était, comme nous l'avons dit, maligne et espiègle, mais avait un cœur parfait.

—Pardonnez-moi, Mademoiselle, dit-elle à voix basse et lente, je ne disait cela que pour rire, mais je serais désolée, de vous faire de la peine.

Après tout, je ne suis qu'une enfant qui ne sait pas grande chose et pourtant s'il faut le dire, je n'estime pas ce M. du Bois-Bec ! il me semble qu'il n'est pas ce qu'il parait, et vous le valez cent fois, tout riche qu'il soit, mademoiselle.

—Vous avez raison, vous êtes une enfant, mais une enfant, pleine d'un bon petit cœur, dit Melle Florentine, touchée aux larmes.

Quant à M. du Bois-Bec, ce n'est pas à moi de le juger non plus ; défiez-vous imagination trompeuse que l'on nomme la folle du logis : M. du Bois-Bec parait et doit être un monsieur distingué et très aimable.

Germaine secoua la tête et ne répondit pas : son institutrice ne l'avait pas convaincue.

Ces demoiselles devraient revoir de près ceux qu'elles n'avaient fait qu'apercevoir.

M. d'Heillic les avaient invités à diner ; il revint triomphant au château de la Roche-Heillic ne les précédant que d'une couple d'heures,

—L'un de ces messieurs est un fameux médecin spécialiste de Paris, dit-il à Germaine, qui venait timidement lui offrir son front pour recevoir un baiser.

M. du Bois-Bec ne doute pas qu'il ne pourrait guérir ta cousine ou du moins la rendre beaucoup mieux.

La vie serait bien différente, ajouta-t-il avec un grand soupir qui fut répété par Germaine, ma pauvre Juliette !...

Vers cinq heures et demie les deux cousines qui portaient toujours le grand deuil de Mme d'Heillic, morte à peu près depuis six mois, attendaient les invités au salon.

Juliette reconnut-elle M. du Bois-Bec.

Je ne pourrais le dire, mais Germaine dont les yeux ne la quittaient pas, crut remarquer une contration de ses traits lorsque ce personnage désagréable, ainsi que le disait la petite fille, s'inclina devant elle.

—Ma fille, disant M. d'Heillic, reconnais-tu M. du Bois-Bec ? Qui, n'est-ce pas ?

Juliette le regardait en ouvrant bien grands ses yeux, mais elle détourna la tête d'un air de fatigue.

M. Delpech le médecin qui paraissait être un homme fort bien, pria de ne point fatiguer la jeune personne, qu'il examina longuement.

—Il y a espoir, dit-il, son examen terminé, je ne pourrai peut-être pas lui rendre immédiatement la mémoire de se qui s'est passé depuis plusieurs années, mais elle deviendra comme tout le monde, je vous le certifie.

—Oh ! docteur, s'écria M. d'Heillic avec élan en serran fortement la main du spécialiste, ma reconnaissance vous sera acquise pleine et entière, si vous sauvez ma fille.

Il fallut bien que M. d'Heillic racontât comment l'incident qui avait frappé sa fille comme un coup de foudre, était arrivé, Germaine, qui n'avait qu'à examiner les deux nouveaux venus, constata à plusieurs reprises que M. du Bois-Bec changeait de visage, lorsque son oncle s'apitoyait sur le sort du condamné.

—Ma femme, qui était une personne pleine de bon sens et de jugement était persuadée de l'innocence de Louis de Roche-Brune qui expie, à Nouméa, la faute commise par un personnage envieux du bonheur qui allait l'atteindre, en devenant l'époux de ma fille.........

—Croyez bien, mon oncle, dit Germaine avec énergieque, que cette punition n'aura qu'un temps ; ma tante de Roche-Brune est persuadée, qu'avant longtemps peut-être le vrai coupable sera découvert, et Louis aura sa liberté.

En achevant ces mots, la maligne fillette jeta un regard sur M. du Bois-Bec qui était devenu livide, il n'y eut qu'elle à s'en apercevoir.

Le convive se remit promptement.

—Ce sont des illusions dont se berce Mme de Roche-Brune, dit-il avec un sourire moqueur, et qu'elle vous fait partager, mademoiselle.

Le coupable est bien malheureusement ce pauvre M. de Roche-Brune ! Il pouvait être un très gentil garçon, mais n'a-t-on pas d'autres exemples de gens hypocrites ?

—Louis n'est pas un hypocrite, Monsieur, s'écria Germaine ! les yeux pleins de flammes. Je crois absolument ce que m'a dit ma tante Louise !

Que faudrait-il pour sauver Louis, peu de chose probablement ! Juliette avant de tomber tout à fait malade parlait d'une lettre que mon cousin avait dû recevoir... Qui sait ! si on ne pourrait la retrouver ?... Le bon Dieu est tout, puissant, nous comptons sur lui !

—A la bonne heure, Mademoiselle, dit M. Delpech en se retournant vers notre petite héroïne, avec un sourire de complaisance, vous défendez vaillamment vos amis.

—Oui, Monsieur, surtout quand ils ne méritent comme Louis ?

XIV

M. du Bois-Bec se sentait mal à l'aise, et il prétexta une indisposition subite pour rentrer chez lui : quoiqu'on fût en plein été, la soirée ne se prolongea pas.

M. d'Heillic partit à K... en même temps que s'éloignaient ces messieurs.

Les deux cousines sortiren danst le parc avec Mlle Florentine, elles allèrent s'asseoir à leurs places habituelle, sur un banc près du ruisseau.

—Je vais te cueillir un bouquet, dit Germaine à Juliette, qui avait conservé son goût pour les fleurs.

L'œil terne de Juliette fut traversé par un éclair de satisfaction.

—Ne vous éloignez pas trop, Germaine, dit Mlle Florentine, qui connaissait la turbulence de son élève et aurait craint quelque accident fâcheux.

—Non, non, soyez bien tranquille, Mademoiselle, je quitterai à peine le parc ; mais il y a, à trente pas dans la prairie, des fleurs préférées de Juliette, je cours les chercher.

Vous pourriez presque m'apercevoir du banc où vous êtes assise.

A bientôt !

La fillette enleva le grand chaperu de jardit qui laissa ses beaux cheveux en liberté, et fit de ce chapeau une corbeille pour recevoir ses fleurs.

Elle courait de ci, de là et causa t avec ses pensées.

—Comme M. du Bois-Bec, avait un air drôle ce soir ! se disait-elle..... Il charge ce malheureux Louis !...... Etait-il pâle lorsque j'ai dit que le coupable se découvrirait...... On ne doit pas faire de jugements téméraires....mais c'est étrange, bien étrange !...

Je raconterai tout ce qui s'est passé à ma tante.. elle saura mieux juger que moi. Germaine avait été entraînée dans la prairie par sa cueillette ; elle aperçut deux ombres s'allongeant sur le sentier : afin de ne pas être vue, elle se rejeta dans le parc et se plottit derrière le tronc d'un chêne.

De cette place, elle vit sans être vue, ces deux ombres n'étant autres que M. du Bois-Bec et Jacques, l'ancien domestique de Mlle Christiane de Kerlon, qui faisait maintenant plusieurs métiers, l'un d'entre eux était celui de commissionnaire.

L'entretien paraissait très animé entre les deux hommes, et même l'enfant qui les regardait curieusement le cou et l'oreille tendus, aurait juré qu'ils se disputaient.

—Ils ont, tous les deux, de bien mauvaises figures, se dit Germaine ; comme je voudrais entendre ce qu'ils se disent !... Il me semble que ce doit être de Louis qu'ils parlent ?

Pauvre Louis ! oui, va, tu n'es pas oublié de ta petite cousine Germaine !

A continuer.

Une guérison

J'ai pris 6 bouteilles de Burdock Blood Bitter pour la maladie du Foie, mal de tête et un malaise général, et maintenant je suis en parfaite santé. Ayant un bon appetit.— Mme T. Davis Régina, T. N.-O.

Mme John Martin, de Montague Bridge, I.P.E., écrit : " J'ai tellement souffert du mal de tête et de constipation que souvent ma vue me faisait défaut. Une seule bouteille de Burdock Blood Bitters m'a complètement guérie de ces maladies.

Au Bon Ton

57-59, RUE ST-JEAN

Les paniers de vins et liqueurs assortis du **BON TON,** se vendant $7.50, sont à l'ordre du jour.

On peut acheter au **BON TON,** une caisse Chocolat Menier pour 30 cents.

On vient de recevoir au **BON TON,** des Nougats de Montélimart et gaufrettes fourrées. Avis aux gourmets.

VENDREDI, 14 JANVIER 1892

UN PROGRAMME

Le *Moniteur du Commerce*, dans un article bien fait, trace au nouveau gouvernement et aux députés qui seront choisis par le peuple le 8 mars prochain, un programme tracé surtout au point de vue des intérêts du commerce et que nous soumettons avec plaisir aux lecteurs.

Il est hors de doute que nos finances provinciales demandent une action énergique de la part de ceux qui seront appelés à nous gouverner, si nous voulons y établir un équilibre nécessaire et qui s'impose.

La taxe directe n'est pas populaire, mais nous ne savons trop quel autre moyen pourraient adopter nos hommes d'Etat à l'avenir pour nous sortir de l'impasse où nous ont mis les dépenses nécessitées par des entreprises publiques importantes et urgentes.

Voici les principaux points du programme éventuel que propose le *Moniteur*.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Tout en rendant pleine justice aux efforts du conseil de l'Instruction Publique pour répandre l'instruction parmi le peuple de la province, nous devons avouer que cette institution, dans ses méthodes, étant donnés les besoins croissants de la population, est devenue quelque peu vieillote. Il faut lui infuser du sang nouveau et des idées nouvelles ; comme par exemple :

1o Un personnel nouveau d'administration et de contrôle composé de gens qui peuvent s'apercevoir que le monde ne marche pas à reculons et que tout progresse autour de nous.

2o Un meilleur encouragement à l'enseignement, au moyen d'une rétribution plus considérable des services du professorat.

3o Une plus grande extension donnée à l'instruction technique dans les écoles primaires.

4o L'uniformité dans les méthodes d'enseignement général.

Tout cela ne nuira en rien à l'efficacité de l'enseignement religieux qui est déjà parfait chez nous.

AGRICULTURE

Notre agriculture a besoin d'être totalement révolutionnée ; elle est arriérée et routinière ; mais pour la modifier favorablement, il faut de toute nécessité commencer par le commencement : c'est-à-dire, abolir les soi disant écoles d'agriculture qui existent actuellement et ne sont qu'une occasion de dépenses inutiles, pour les remplacer par une ou plusieurs institutions qui serviront à autre chose qu'à fournir du lait et des légumes aux élèves de collèges qui ne donnent les sujets qu'aux professions libérales déjà encombrées au lieu d'en donner à la classe agricole qui en a tant besoin.

En second lieu, il faut redonner un peu de vigueur aux sociétés d'agriculture et décréter une loi qui en fasse des sociétés de colonisation en même temps que des sociétés agricoles. Ce serait un moyen d'enrayer en partie l'émigration de nos fils de cultivateurs vers les Etats-Unis et de favoriser leur établissement dans des localités nouvelles.

MINES

La taxe minière établie par le dernier parlement est mal vue généralement par le commerce. Il faudra la faire disparaître. Déjà cette imposition a nui considérablement à nos exploitations de phosphates.

SERVICE CIVIL

Il y a dans le service administratif de la province au moins vingt pour cent de paresseux, d'éclopés, d'ignorants, d'ivrognes et d'intrigants pour lesquels le sens du devoir est inconnu et le respect du public et de ses besoins chose tout à fait secondaire. Nous avons trop de serviteurs inutiles entrés dans les bureaux publics sans posséder les aptitudes nécessaires pour remplir les devoirs dont ils sont chargés. Il faudra donc : 1o mettre hache en bois dans toutes les sinécures de tous les départements du service public, 2o donner congé à tous les incapables, 3o établir un système régulier d'examens de compétence et une caisse de retraite pour les fidèles serviteurs du public, 4o ne pas lésiner et donner aux bons fonctionnaires des salaires qui soient un encouragement pour eux-mêmes et pour leurs familles.

LOI DE FAILLITE

Depuis une couple d'années, les Chambres de commerce de Québec et de Montréal ont étudié avec soin certaines modifications nécessaires à la procédure existante pour liquider les biens des insolvables. Ces modifications seront soumises au prochain parlement. Les nouveaux législateurs, ont le devoir impérieux de favoriser les intérêts commerciaux de la province et, ils devront se rendre au désir des chambres de commerce.

CHEMINS DE FER

Le crédit de la province est suffisamment engagé par les subsides déjà votés pour les voies ferrées. Il deviendra donc nécessaire de s'arrêter pour quelque temps dans cette manie de fournir de l'argent aux entreprises privées. Il deviendra nécessaire aussi de contrôler sévèrement l'emploi des subsides déjà votés afin de les empêcher de prendre une fausse route. L'ingérence directe de l'Etat dans les exploitations des voies ferrées a toujours été une occasion de menées corruptrices dans notre pays. Les nouveaux législateurs auront en conséquence à établir des règlements assurant que pour chaque piastre votée à un chemin de fer, valeur pleine soit fournie pour le bien public et non pour édifier des fortunes particulières.

BUDGET

La plupart des budgets provinciaux présentés aux parlements précédents ont été des trompe-l'œil, sans doute en vertu de la maxime qui veut qu'un budget public soit "une formule élastique faite exprès pour dire blanc ou noir sur la situation financière d'un gouvernement, suivant ses besoins ou ceux de ses amis." La province de Québec est sous le coup d'une dette formidable. Comment sortir de là? Voilà la question qui se posera terrifiante devant le prochain parlement. Pour dire franchement ce que nous en pensons, il deviendra nécessaire de recourir à un mode quelconque de taxe directe. Ce genre d'imposition est le moins onéreux et celui qui se répartit le plus facilement et le plus équitablement sur tous les contribuables. Dans la province de Québec, une moitié seulement des électeurs contribue aux frais de l'administration publique et c'est le commerce qui en paye la presque totalité. Il est temps que cela change. On a effrayé dans le temps une partie de l'électorat avec le spectre de la taxe directe ; il n'est pas si effrayant qu'on l'a dépeint. Au reste, il faudra faire face aux obligations contractées, et comme le revenu est insuffisant ou à peu près, il faudra bien avoir recours à ce moyen employé partout, excepté ici, par les gouvernements. Si la chose devient nécessaire, le prochain parlement ne devra pas reculer devant son emploi. L'imposition générale étant répartie sur toute la population, la part à payer pour chaque contribuable sera tellement minime qu'il n'y aura aucunement raison de s'en plaindre. Quoiqu'il en soit de cette suggestion, nos futurs députés devront s'occuper d'abord à mettre fin à l'ère des emprunts, ensuite à constituer un revenu suffisant pour le bon fonctionnement de l'administration et combler les déficits existants.

LA MORT DU DUC DE CLARENCE

La mort de l'héritier présomptif du trône d'Angleterre, fils aîné du Prince de Galles, à l'âge seulement de 24 ans, a causé une douloureuse sensation dans l'ancien comme dans le nouveau monde.

Son rang, sa position bien moins que sa vie éteinte à vingt-quatre ans à la veille de son mariage, provoquent des sympathies sincères. Il fait peine de voir mourir les jeunes gens et pourtant que d'ennuis de moins pour eux.

Au Canada, à Ottawa, chez le gouverneur-général on a ajourné toute réception.

A Québec, Madame Angers a remis remis à jeudi prochain la réception qu'elle devait donner aujourd'hui même.

Le maire de Québec a adressé hier au gouverneur-général la dépêche suivante :

A Son Excellence le gouverneur-général,
Ottawa.

Les citoyens de Québec sont très peinés de la mort prématurée de Son Altesse Royale le duc de Clarence et sympathisent profondément avec Sa Majesté et Leurs Altesse Royales le prince et la princesse de Galles et les membres de la famille royale. Que Votre Excellence veuille bien transmettre à Sa Majesté et à la famille royale l'expression du vif chagrin et des condoléances respectueuses de la loyale population de cette ville.

J. FRÉMONT,
Maire.

Le prince de Galles a envoyé le télégramme suivant au lord maire de Londres :

"Mon fils bien-aimé est mort aujourd'hui à 9 heures.

Albert Edouard."

La nouvelle de la mort du duc de Clarence a causé un vif chagrin.

Le lord maire a répondu comme suit au Prince de Galles :

"Nous avons été profondément ému de la triste nouvelle et nous l'avons communiquée à nos concitoyens. Nous présentons à votre Altesse Royale notre profonde et respectueuse sympathie pour ce grand chagrin et cette calamité nationale."

Les cloches de l'abbaye Westminster ont sonné de midi à 1 heure.

Toute la ville est dans le deuil.

En entendant sonner la grosse cloche de la cathédrale St. Paul qui ne sonne qu'à la mort d'un héritier du trône, le peuple a compris que le duc de Clarence n'existait plus.

Par la mort du duc de Clarence le prince George de Galles devient l'héritier du prince de Galles et en conséquence l'héritier présomptif du trône.

Le duc de Clarence qui vient de mourir prématurément devait épouser la princesse Victoria Marie de Teck. La noce devait avoir lieu samedi le 27 février prochain dans la chapelle St-George au château Windson.

Les dames et les filles d'honneur avaient été choisies.

L'hon. Arthur Walsh, député de Radnorskire, devait être nommé écuyer du duc et de la duchesse après leur mariage.

On avait arrêté la procession du cortège nuptial au sortir de la chapelle.

Les finances de la cité

Le rapport du trésorier de la cité pour l'année fiscale 1890-91 accuse un montant de recettes comme suit : Taxes, $169,277, taxes d'affaires, $47,194, taxes personnelles, $52,706, marchés, $28,724, Cour du Recorder, etc., $23,058, aqueduc, $154,489, taxes d'écoles, $23,960, autres $178,136.

Dépenses : Intérêts, $312,064, salaires, $30,504, police, $34,618, brigade du feu, $35,124, lumière, $29,684, chemins, $62,759, élargissement de rues, $22,685, marchés, $14,600, aqueduc, $22,722, impressions, $4,005, autres, $34,203, commissaires d'écoles, $24,339, collections, $169,288, nouvel hôtel de ville, $4,074, St-Sauveur, $162,896.

Les appropriations pour l'année dernière étaient de $532,374 et les dépenses de $580,326.

Un prince bien baptisé

On a de tout temps fort turlupiné les espagnols pour la longueur démesurée de leurs noms.

Voici un monsieur qui est mort le 31 décembre au Palais de St-James à Londres et dont le nom peut rendre des points au plus polysyllabique des mots mots de la langue allemande. Victor-Ferdinand - François - Eugène - Gustave-Adolphe-Constantin-Frédéric de Hohenlohe-Langenburg comte de Gleichen, tel est le nom du personnage en question.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que le noble prince ne soit pas mort lorsqu'on l'a baptisé.

BONIQUE DE LA MODE

Les capotes se font plus petites et plus coquettes que jamais. Pas de fleurs : du velours, du drap, du satin, arrangés avec un caprice sans égal. Il en est de toutes les formes ; de blanches contournées de perles, de multicolores habilement nuancées ; il n'y a pas de règle : il n'y a que le goût de chacune et celui de la modiste.

Par exemple, on recommence à porter des brides un peu élargies, et même, sous le menton, un petit nœud, tout petit. Rien n'est plus élégant.

La coiffure n'a pas changé. Le chignon se porte au milieu de la tête entre le sommet et la nuque ; on le parsème encore de petits peignes et de fourches d'une grande richesse.

Les frisons sont un peu abandonnés par les brunes, qui relèvent volontiers leurs cheveux sur le front, quand le front n'est pas trop grand et que les cheveux sont bien plantés. Les frisons noirs font sur le front une ombre un peu épaisse, et donnent parfois de la dureté au regard ; mais c'est un nuage délicieux chez les blondes, qui n'y renoncent pas volontiers.

Nous voici à la robe et au corsage.

Faut-il le dire, un risque de déplaire à plusieurs ? La mode est aux femmes minces, plus minces que jamais, et c'est pour elles qu'elle édicte ses lois en l'an de grâce 1891. Les robes se font absolument plates, tombant droit, sans plis sur le devant, quelque chose comme une draperie serrée sur les hanches, et laissant retomber ses plis en arrière. Il en résulte naturellement une traîne, pas longue ni détachée, mais faisant corps avec la robe.

On porte du drap le matin, l'après-midi et pour les thés. Le velours est très en faveur pour les visites, les dîners et les soirée. On garnit volontiers de fourrures le bas de la jupe, et l'on y ajoute ou besoin d'autres ornements, en camaïeu, ton sur ton, clair sur foncé sur claire.

La manche toujours longue et serrée du coude jusqu'au poignet.

Le corsage décolleté—c'est du bout des doigts qu'il nous faut toucher à ce sujet a pris des formes arrondies, en forme de cœur, attaché très haut sur les épaules, le plus haut possible, s'ouvrant un peu, et finissant en pointe.

Les attaches sur l'épaule se font avec un nœud de ruban, des fleurs, une simple bretelle ou un collier de perles sur tulle. Presque pas de manches ou des manches tout à fait longues et serrées.

La traîne est un peu plus longues pour les toilettes du soir, mais toujours dans la même forme.

Les broderies sont plus à la mode que jamais sur la jupe et le corsage, même accompagnant la fourrure du bas et remontant sur la juge. Les broderies lyonnaises sont au premier rang, avec le style Empire ou plutôt directoire. Le goût pour ce genre d'ornemant va jusqu'aux paillettes de couleur et aux imitations de pierres précieuses.

Je n'en finirais pas s'il me faillait parler de l'ombtelle, de l'évantail des capuchons de lampe, des manches d'ombrelles, des porte-cartes et de ces mille bibelots qu'on read chaque jour plus effrayants, et par lesquels uee femme élegante se laisse toujours tenter.

Disons seulement que le règne du bijou a profusion continue et que la grande nouveauté, inouïe depuis quinze ans au moins, est la pierre de couleur, même eux oreilles. On recherche beaucoup les cabochons ; le rubis et le saphir sont hors de prix.

Les faillites au Canada

Les faillites commerciales ont été considérables au Canada, mais il n'y a pas lieu cependant de désespérer de la situation.

Les récoltes jusqu'à 1891 exclusivement n'ont pas été des plus grasses et le commerce de bois, a subi une baisse notable dans l'exportation en Europe et dans l'Amérique du Sud.

Les demandes de bois à l'étranger ont subi des modifications pour lesquelles le marché canadien n'était pas préparé, et de plus ce commerce a à soutenir une forte concurrence du côté de la Baltique. Mettons avec cela l'engorgement des marchés européens par suite d'un excès de production et l'on s'expliquera facilement la déchéance temporaire du commerce de bois du Canada.

Les faillites de toutes sortes ont été comme suit au Canada pendant les années suivantes :

	Nombre	Passif
1891....	1,889	$17,100,649
1890....	1,847	18,289,935
1889....	1,777	14,713,223
1888....	1,677	14,081,169
1887....	1,252	10,386,884
1886....	1,256	8,861,609

Si nous jetons un coup d'œil du côté des Etats-Unis, nous y trouvons que le nombre de faillites s'est élevé de 9,634 en 1887, à 10,882, en 1889 et à 12,273 en 1891, avec une égale proportion du côté du passif.

Mais il faut ne pas oublier non plus que le nombre des marchands a augmenté.

Si nous nous reportons à plus d'une décade en arrière, nous retrouvons au Canada un bilan plus considérable de faillites. En 1879, il y a eu 1902 faillites avec un passif de $29,347,937, et en 1878, le passif des faillites excédait la somme de $23,000,000.

Mais si nous comparons aux faillites le nombre de marchands, nous voyons qu'en 1879 il y avait 54,000 marchands, tandis qu'aujourd'hui on en compte 84,000 ou près de 60 pour cent de plus qu'en 1879. Alors sur trente marchands il y en avait un qui déposait son bilan, tandis qu'aujourd'hui la proportion est de un marchand sur quarante-cinq.

La magnifique récolte de 1891 aura probablement pour effet de réduire encore cette proportion.

Nouveaux ambassadeurs

Sir Robert Morier a été nommé ambassadeur d'Angleterre à Rome.

Il laisse l'ambassade de St-Pétersbourg, à laquelle sera appelé Lord Vivian, ambassadeur anglais à Bruxelles.

Sir William White, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, vient de mourir à Berlin où il était allé passer les fêtes de Noël et du jour de l'an avec sa fille. Il était âgé de 67 ans.

Epouvantable Catastrophe

Un navire chinois sombre.—414 noyés

Le vapeur *Moifoo* vient d'apporter à Yong Kong, Chili la nouvelle du naufrage du vapeur *Nanchow* devant le Cap Cupchi. L'arbre de couche du Nanchow se brisa à l'endroit où il émerge de la quil et l'eau envahit le bâtiment. En peu d'instants, il sombra avec tous ses passagers chinois, au nombre de 414. Ce désastre eut lieu en si peu de temps qu'il n'a pas été possible de mettre les embarcations à la mer. Les officiers, les matelots et les mécaniciens étaient européens chacun resta à son poste et fit tout son possible pour sauver le navire. Tous disparurent avec lui.

La fortune de Mlle Gould

Mlle Hélène Gould, qui a fait ses débuts dans la société de New-York il y a quelque temps, va maintenant faire les honneurs de la maison de son père, devenu veuf.

C'est l'une des plus riches héritières du monde.

Il y a neuf ans, lorsque la rumeur courut dans Wall Street que Gould était à court d'argent, le célèbre financier invita quelques financiers bien connus à dîner et, machinalement après dîner, il ouvrit son coffre-fort et montra à ses invités des valeurs éblouissantes pour une somme de $52,000,000.

Les financiers émerveillés n'eurent pas plus tôt quitté Jay Gould qu'ils se mirent à causer du fait ; les commentaires allèrent rondement et le crédit de Gould reprenait de suite sa virilité.

Russell Sage, l'un de ses intimes amis, assurait il y a quelques mois que le revenu de Gould et de ses divers placements était plus élevé que celui d'aucun autre capitaliste du monde. Parmi les sécurités possédées par Gould se trouvent les suivantes :

Bons et actions du Missouri Pacifi	$ 20,000,000
Cie télégraphique Western Union	30,000,000
Cie du ch. de fer élevé de Manhattan	25,000,000
Cie du ch. de fer Union Pacific	13,000,000
Cie du ch. de fer Iron Mountain	5,000,000
Cie du ch. de fer Texas Pacific	5,000,000
Bons du gouvernement	10,000,000
Cie de steamers de la malle du Pacifique	5,000,000
Hypothèques diverses, comptant, etc	12,000,000
Total	$125,000,000

George Gould, qui est le bras droit de son père, en toutes choses, aura un jour le contrôle de cette fortune colossale, accumulée par Gould, père, simplement en achetant à vil prix et en revendant très cher.

Les autres membres de la famille toucheront aussi des magots fort alléchants. En voici une liste :

George Gould	$75,000,000
Melle Hélène Gould	10,000,000
Edwin Gould	10,000,000
Howard Gould	10,000,000
Madame Geo. Gould	1,000,000
Melle Alice Gould	5,000,000
Jay Gould	5,000,000
Baby Kingon Gould	2,000,000
Autres legs, disons	7,000,000

Il paraît dans l'opinion de ceux qui le connaissent intimement, M. Gould ne dotera ou ne créera jamais aucune œuvre de charité publique.

Cure à l'ozone

On vient d'ouvrir à St-Raphaël, sur la Méditerranée un établissement où les anémiques et les pulmonaires subissent un traitement à l'ozone.

L'air qu'ils y respirent est saturé d'ozone.

Il y a déjà une cinquantaine de patients dans la maison.

Les ouvriers canadiens aux Etats-Unis

Leurs confrères les chassent

Cinquante six ouvriers Canadiens employés à bord des steamers des compagnies Allan et Dominion à Portland, ont reçu avis d'avoir à retourner au Canada. Depuis deux ans, les unions ouvrières ont protesté contre l'importation d'ouvriers du Canada par les compagnies de steamers et aujourd'hui la question est réglée. L'inspecteur de l'immigration Elliot a fait des perquisitions et il a informé les officiers des associations ouvrières qu'il y avait 56 Canadiens employés à Portland qui étaient venus en ce pays en violation de la loi concernant le travail et que s'ils ne retournaient pas immédiatement au Canada des procédures seraient prises contre eux.

Faillites considérables

Montréal, 14.—M. George A. Mooney tanneur de la rue Montcalm, a fait cession de ses biens à la demande de M. G. B. Burland, bourgeois.

Le passif s'élève à environ $100,000.

M. Burland est créancier pour $8,800 ; M. J. E. Whitney, pour $30,726.77 ; la "Canadian Bank of Commerce," pour $8-328. John McArthur est aussi un des principaux créanciers.

M. J. G. Hearle, manufacturier de savon, a aussi déposé son bilan à la demande de la banque de Montréal. Le passif est d'environ $14.000. La banque de Montréal est créancière pour $3,942.32

Montréal, 14.—François-Xavier Lessard, imprimeur, a fait cession. Ses principaux créanciers sont : Mme F. X. Lessard, $10.000 ; la Dominion Type Foundry, $800 ; T. Amiot, $1,350 ; J. A. Bernard, avocat, $410, et $600 pour d'autres créanciers.

Pianos et orgues

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M.M. E. N. Pratte, au No 1683, rue Motre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie mais qui n'ont souffert aucun dommages ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires. —on—

Le CLIMAT des BERMUDES chez vous !

"Il faut que vous alliez aux Bermudes autrement je décline toute responsabilité quant aux conséquences." "Mais, docteur, je n'ai ni le temps ni les moyens d'entreprendre cela." "Eh bien, si c'est impossible essayez

L'EMULSION SCOTT

d'Huile de FOIE de MORUE

Aux Hypophosphites de Chaux et de Soude.

Je l'appelle souvent le climat des Bermudes en flacon et j'ai guéri un grand nombre de

PHTISIES,

TOUX ET REFROIDISSEMENTS

par ce remède. Son goût agréable est un grand avantage et fait que les estomacs les plus délicats le retiennent facilement. Les effets stimulants des Hypophosphites en même temps sont excellents.

Se vend chez les pharmaciens en flacons saumon. Méfiez-vous des imitations.

SCOTT & BOWNE, Bellville.

DEMANGEAISONS DE LA PEAU

En Trois Applications la

POMMADE SOLARI

Guérit les Démangeaisons de la Peau ; même les plus accentuées. PRIX, 50 Centins la Boîte. A vendre dans toutes les pharmacies de France et de l'Etranger.

Depot General pour le Canada, a la PHARMACIE LARUE,

Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, Québec.

Expédiée par la malle sur réception de 52 centins.

Dissolution de Société et Liquidation des Affaires

Causées par la mort de François Allaire, un des associés

GRANDE

Vente à Réduction

Sans precedent

Nous offrons maintenant, et pendant deux mois seulement, notre fonds de commerce, à un sacrifice énorme, en vue de la dissolution de société Allaire, Fils & Cie, qui est occasionnée par le décès de M. François Allaire, un des associés.

Considérant qu'il est absolument nécessaire de disposer pour le 1er Mars prochain de notre assortiment considérable, afin de pouvoir régler avec les héritiers, nous avons réduits les prix de nos marchandises, dans plusieurs cas, au-dessous des prix coûtants.

REDUCTION IMMENSE SUR PIANOS : 25 P. C.

Prix ruineux sur les Harmoniums

Les Harmoniums W. Doherty & Co, et W. G. Cornwall & Co, seront vendues à moitié prix.

Musique en feuille ; Couverts de pianos ; Violons ; Archets ; Accordéons ; Consertinas ; Bancs de Pianos ; Portes-musique.

Moulins à coudre et à tricoter, depuis $5. Moulins à coudre "Quebec B", "Domestic" et "Standard" à moitié prix.

Moulins à tricoter "World Star" à moitié prix

AUSSI ; Quatre maisons en brique blanche à trois étages, en ordre parfait, contenant toutes les améliorations modernes, et la maison actuellement occupée par les soussignés, comme magasin, située au coin des rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, étant un des meilleurs postes de commerce de Québec.

A SACRIFICE : 2 chevaux ; 2 voitures d'hiver ; 2 voitures d'été ; 2 sets de harnais.

Allaire, Fils & Cie

En Liquidation,

Coin des Rues St-Jean et St-Stanislas

HAUTE-VILLE, QUÉBEC

9 janv.—2m.

Je louerai St-Leon tant que je vivrai

Il y a 17 ans je souffrais du rhumatisme et je restai au lit quatre mois sous les soins de deux docteurs. J'étais si raide qu'on dut me porter comme un enfant au train pour St-Léon. Après avoir bu de l'eau et m'être baigné pendant 16 jours à St-Léon, je revins chez moi, souple et alerte, toutes mes articulations libres et pouvant courir. Je suis bien depuis et ai envoyé nombre de pauvres rhumatisants aux sources pour y trouver leur guérison

L. A. LANCTOT,
Rock Island, P. P.

Cette Eau vivifiante est en vente en gros et en détail, par la

Cie d'Eau Minérale St-Léon

(LIMITÉE)

3, RUE PORT DAUPHIN

25 novemb re— TELEPHONE 76

VINS ! VINS !

Par le Steamer AVLONA

VINS ROUGES, de Sivil Hennunos & Co.—Tarragone

VINS PURE JUICE, " "

VINS DE MESSE, pur, certifié, " "

VINS PORTS espagnol, Chapman, Anthonev & Co—Tarragone

VINS véritable, de Corey, Hermanos & Co. Tarragone.

VINS de Missa, de Cadez, des meilleures Crus.

VINS DE GINGEMBRE, Bernard & Co, Leith, Ecosse.

Par le Steamer DRACONA

VINS PORT des Crus de MM. Clode & Baker, 11 ans—Oporto

VINS CLARETS, en Caisses, de Borton & Gnestier—Bordeaux

N. RIOUX & CIE,

162-164, RUE ST-PAUL

26 mai 1891.

Les Remèdes de Racicot font toujours leur devoir

En quelque circonstance que ce soit que l'on emploi les Remèdes Sauvages, composés d'Herbes et de Racines de J. E. P. Racicot, on est toujours certain d'obtenir d'eux les résultats désirés. Jamais ces remèdes n'ont failli. Ils ont toujours fait plus que ce que l'on reclamait deux. Les maladies qui sont les plus efficacement guéries par l'usage de ces remèdes sont dyspepsie, maladie du foie, des poumons, des rognons, et des intestins, comtipation, affection bilieuses cancer maladies de sœur, rhumatisme, plaies, ulcères, mal de tête, nerveux, point de côté ou dans le dos, toux, rhume, bronchites, asthme, névralgie, empoisonnement du sang, clous, mal de matrice, beau mal, démangeaisons, maladies vénériennes, syphiles, fleurs blanches. Toutes espèces de vers spécialement le ver solitaire, et beaucoup d'autres qui seraient trop long d'énumérer. Malades avant de vous amuser à essayer toutes sortes de remèdes, ne manquez pas de vous rendre à l'enseigne du GROS SAUVAGE et vous procurer ceux de

J. E. P. RACICOT
No 25, rue St-Joseph
St-Roch, Québec.

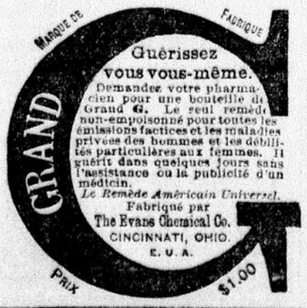

Meubles de Ménage à vendre

No 62, RUE ST-JEAN

LE SOUSSIGNÉ offre en vente une grande quantité de meubles de ménage à bon marché. Ces meubles sont neufs et de première qualité. Le soussigné sollicite seulement une visite de tous ceux qui ont besoin de meubles de ménage, avant qu'ils achètent ailleurs, attendu qu'il a besoin d'espace pour faire place à de nouvelles marchandises qu'il doit recevoir sous peu pour les vendre à l'encan du soir. Il vendra ses meubles à de bonnes conditions et à une grande réduction de prix. AUSSI, à vendre, un cheval, harnais, express, 2 coffres de sureté, etc.

F. ALF. ST-LAURENT,
Encanteur et Agt. d'Immeub.
16 nov.— No 62, rue St-Jean.

A l'Enseigne du Baril Rouge chez

L. N. BERGERON & CIE

ÉPICIERS

205, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Nous trouvons toujours le plus bel assortiment d'Epiceries que nous puissions désirer.

Grand Choix de Bonbons Français de toutes sortes

Assortiment des plus complets de VINS, LIQUEURS, de toutes sortes :

Vin Claret Canadien, $2.50 la doz.
Vin Port Canadien, 80 cts le gallon.
Vin Port Tarragone, $1.00 le gallon.
Vin d'Oporto, Vin St-Michel, Colli.
Sherry, Vin de messe, Cigares de toutes sortes.
Cidre de pommes au gallon, Liqueurs françaises
Anisette, Punch au Rhum, Curacao, Chartreuse,
Crême de Cocoa, etc. à 80 cts la grande bouteille

Liqueurs importées directement

Avant de faire vos achats, nous sollicitons une vissite afin de voir nos prix.

L. N. Bergeron & Cie

205, RUE ST-JOSEPH.

19 déc.— Porte voisine du Syndicat de Québec

Lorsque toute autre Nourriture est rejetée

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Peut être pris,

Goûté et Digeré

La meilleure Nourriture pour les Invalides et les Convalescents

LES MEILLEURES MARQUES

DANS LE CANADA

Invincible Spots

Rialto Perfecto

Peg Top

L. O. G. Cubana

MANUFACTURÉ PAR

L. O. GROTHE & CIE

MONTRÉAL

Venant d'être reçu POUR LES

Fetes de Noel et du Nouvel An

UN DES PLUS BEAUX ASSORTIMENTS DE BIJOUTERIE et d'HORLOGERIE, tel que :

MONTRES en or et en argent, Epinglettes, Boucles d'oreilles, Chaines, Médaillons, Bracelets, Colliers, Jones en Or et Bagues en diamants.

LUNETTES de toutes sortes. Très jolies Lunettes en or, Binocles, Etc.

AUSSI un très bel assortiment d'horloges en fer à calendrier. Réveils-matin en nickel et en bronze dorés Assortiment complet d'ornements en bronze, &c.

Nous invitons nos pratiques et le public en général de venir visiter pour juger d'eux-mêmes du choix de notre assortiment et des prix excessivement bas que nous sommes disposés de faire. Nous portons aussi une attention spéciale à la fabrication de bijoux et à la réparation de Montres, Horloges, Chronomètres, Instruments de musique, de physique et d'arpentage.

N'oubliez pas l'adresse.

M. Victor Cantin a été pendant 11 ans employé de la maison Cyr. Duquet

Chateauvert & Cantin

186, RUE ST-JEAN.

16 déc—1m. Porte voisine de M. Donohue.

A. B. DUPUIS

Negociant et fabricant de

Biscuits et Confiseries

Assortiment complet de Cigares et Cigarettes des meillcures marques. EN GROS,

190, RUE ST-PAUL

Cadeaux du Nouvel An

EN ARGENT SOLIDE

Porte-Cartes,
Porte-Cigarettes,
Porte-Allumetres,
Bouteilles à Parfums,
Broches,
Bouteilles à Parfums,
Portes-Lunettes,
Crochets à Gants,
Châtelaines,
Jarretières.

— AUSSI —

Chandeliers, Encriers, Portes-plumes, Portes-lettres Couteaux à papier, Tablettes, Miroirs à toilette, Boîtes à poudre, Plats à bonbons, etc.

G. SEIFERT.

34 RUE DE LA FABRIQUE

LA TACHE

QUI COUTE LE PLUS CHER,

SUR TERRE,

est la tache qu'on lave *sans Pearline.* Ç'a vous coûte, d'abord, le linge que vous usez, en un rien de temps, par vos frottements à force de bras, ç'a vous coûte, deux fois le temps requis et double ouvrage. Ça vous fait un lavage coûteux, avant que vous l'ayez fini, peu importe qui qui fait le travail, ç'a vous coûte cher, car c'est vous qui le payez.

La *Pearline* épargne de l'argent, en sauvant du travail, de l'usure et du temps. Elle ne nuit en rien ; elle lave et nettoie tout. Elle ne coûte pas plus que le savon ordinaire, bien qu'elle fasse plus de besogne. Ça vous coûte bon marché pour commencer, mais ç'a vous coûte encore meilleur marché à la longue.

GARE AUX IMITATIONS que l'on colporte de porte en porte. JAMES PYLE, New-York.

No 193

1er JANVIER 1892

75me Rapport Semi-Annuel de la

Cie d'Assurance Phœnix

DE HARTFORT, CONN.

Exercice finissant le 31 Decembre 1891

CAPITAL EN ARGENT - - - - - - - - - **$2,000,000.00**

ACTIF POUR PERTES PAR INCENDIE

$5,676,386.79

COMME SUIT:

Argent en main, en Banque et chez les Agents	$ 668,379 93
Stocks et Ventes sur l'Etat	30,500 00
Stocks en Banques	1,102,823 00
Stocks et Obligations Municipales et de Chemins de fer	2,497,079 00
Obligations de Comté, Ville et Aqueduc	350,290 00
Biens Immeubles	303,296 07
Prêts Collateraux	118,322 50
Prêts sur Biens Immeubles	545,634 48
Intérêts et Ventes accumulés	59,060 81
Total Actif Comptant	**$5,676,386.79**

PASSIF

Capital en Argent	$2,000,000 00
Réserve pour Pertes imprévues	391,242 30
Réserve pour Renouvellement d'Assurance	1,950,683 68
SURPLUS	1,334,460 81
Passif Total	**$5,676,386.79**

Réclamations payées depuis l'organisation de la Compagnie

$29,027,788,02

AUGMENTATION DES POLICES, 1891, - - - $3,007,591.32

D. W. C. SKILTON, Président. J. H. MITCHELL, Vice-Président.
GEO. H. BURDICK, Secrétaire. CHAS. E. GALAGAR, 2me Vice-Président.
JOHN B. KNOX, Assistant-Secrétaire.

H. M. MAGILL, Agent Général du District de l'Ouest, Cincinnati, Ohio.
THEO. F. SPEAR, Assistant Agent Général du District de l'Ouest, Cincinnati, Ohio.
A. E. MAGILL, Agent Général, District du Pacifique, San Francisco, Cal.
GERALD E. HART, Gérant Général du Canada, Montréal, Canada.

Succursale du Canada, Bureau Principal : 114, rue St-Jacques

Rapport pour la première année pleine :

Montant des Polices inscrites	$12,297,531.00
Primes sur les dites	164,868.58
Pertes encourues	77,754.74
Dépôt au Gouvernement du Canada et Placements en Canada	139,860.00

Agent a Quebec: **J. C. BRUNEAU,**

TÉLÉPHONE 814 65, RUE ST-PIERRE.

11 Janvier—3f.

REDUCTON !

VENTE A GRAND SACRIFICE

ASSORTIMENT :-: CONSIDÉRABLE

Ayant décidé de liquider ma maison de détail à la Haute-Ville, pour ne m'occuper que du commerce en gros, dans un nouvel établissement que j'ouvrirai à la Basse-Ville au mois de Mai prochain, j'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le public en général que je vendrai

DURANT LES FETES SEULEMENT

toutes les marchandises que j'ai en mains et qui sont toutes de provenances françaises et garanties de premier choix à **25 ET 30 P. C.** PLUS BAS QUE LES PRIX COURANTS.

VINS,—Bourgogne et Bordeaux. Vieille fine Champagne.
LIQUEURS,—Vins de dessert. RHUMS.—Kirsh. Anisette, etc.
Conserves alimentaires. Huile d'olive. Moutardes. Vermicelle.
Macaroni. Pâtés de fois gras. Gibiers. Truffes.
FROMAGES—Gruyère, Roquefort, etc

Une isite est respectueusement sollicitée

Au public de profiter de cette chance, c'est pour la durée des Fêtes seulement.

Strictement Argent Comptant

ED. ROUMILHAC

17 et 19, rue St-Jean, Quebec

TELEPHONE 246 GROS ET DETAIL

LES PLUS BAS SUR LA LISTE

THES! THES!

RÉCOLTE 1891-92

Provenant directement du Marché Mincing Lane

SOUS LA DIRECTION OFFICIELLE DE L'INSPECTEUR DE THE

Pour la qualité quelques-uns les égalent mais ne les surpassent pas

DÉTAILLÉS AUX PRIX DU GROS

Grand Dépôt de Thé, No 22 rue la Fabrique

Bon Thé Noir, (Demie-feuille), valeur étonnante	12 et 16 cts
Thé noir, riche qualité, excellent arôme	16 cts
Thé noir choisi, entier et force intence, splendide liqueur	20 cts
Thé de surprise, à 30c la livre. Un bon mélange de thes Indien et Chinois. Absolument pur et fort	x 30 cts
Spécialement choisis thés Ceylon, de Chine et Darjeeling mêlés	x 40 cts
Choix extra de thés Indien et Ceylon mêlés, le thé le plus délicieux du Dominion	x 60 cts
Bon thé du Japon, (Demie-feuille, incolore et entier	12 et 16 cts
Japon de choix, fort et doux	20 cts
Oolong (Formosa)	x 60 cts
Choix extra de Ceylon, Pekoe Oolong	x 60 cts
Assam, choix extra de Hyson	50 cts

1 Caisse de Ceylon, Golden Tips, de l'Etat Cartmore, valant $4 la livre.

Namuna, Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, (Himalayas) Ceylon, Souchong, Pouchong, et Congou, Pekoe, Orange Pekoe, Fleur Pekoe, et autres variétés spéciales de thés Indiens, Ceylon, Java, Japon et de Chine, (Noir et Vert) de la meilleure qualité importée en Canada.

Liste de prix et échantillons envoyés gratuitement. (Comparés avec d'autres)

Toute personne qui achètera 10 lbs. des thés marqués (x) recevra un magnifique mouchoir pour Dames, brodé en soie japonaise.

Afin d'écouler une consignation, A. Watters a reçu instruction de vendre comme suit :

Thé Indien, vieil Hyson	20 cts
do nouvel Hyson	20 cts

☞ Rappelez-vous de l'adresse.

Grand Dépôt de Thé, No 22 rue la Fabrique

A. WATTERS

TOUX PERSISTANTES, BRONCHITES, CATARRHES

MALADIES DE POITRINE

GUÉRISON par les

CAPSULES COGNET

A l'Eucalyptol ... Iodoforme-créosoté

PARIS — 4, Rue de Charonne — PARIS

DÉPOT à Québec : Dr Ed. Morin et Cie

Seconde Edition

Mort du Prince Albert-Victor

Quand les cloches de St-Paul sonnèrent le glas funèbre, on comprit que le duc n'était plus. Les cloches de cette cathédrale ne sonnent, en effet, qu'à la mort d'un héritier du trône. La mort du prince était attendue; aussi, quand on afficha le bulletin annonçant qu'il avait expiré, cette nouvelle ne causa pas de surprise. La noblesse a surtout été remuée par ce triste événement.

La princesse de Galles et la fiancée du défunt, Marie-Victoria de Teck, sont restées jusqu'à la fin à son chevet. A une heure, l'église de Sandringham a commencé à sonner le glas funèbre. Des détachements de police gardent les abords du château.

Lord Salisbury, lady Salisbury et presque tout le corps diplomatique sont allés rendre visite au prince de Galles.

Les cloches de Westminster ont sonné le glas funèbre pendant plus d'une heure.

Lord Stanley était à déjeuner quand il reçut un cablegramme de Lord Knutsford, secrétaire pour les colonies, lui annonçant la mort du prince Victor. La dépêche était conçue en ces termes : "Le secrétaire des colonies a le regret d'avertir Lord Stanley, de la mort du Duc de Clarence d'Avondale, fils aîné du prince de Galles et héritier présomptif du trône."

Le gouverneur-général a immédiatement donné ordre de suspendre les préparatifs des fêtes qui devaient avoir lieu à Rideau Hall, samedi.

Lord Stanley a averti le Premier Ministre de ce triste événement, puis a cablé au prince de Galles l'expression de ses regrets.

Tous les drapeaux sont en berne à Ottawa.

Ottawa, 14. — Le lieutenant-gouverneur Daly, de la Nouvelle-Ecosse a prié le Gouverneur-Général Lord Stanley de transmettre à la famille royale, les sympathies et les regrets de sa province.

Le Prince Albert Victor Christian Edward, duc de Clarence et d'Avondale, fils aîné de S. A. R. le Prince de Galles, est né le 8 janvier 1864. Jusqu'en 1871, il demeura aux soins de son précepteur, à Malrborough House. En 1877, il entra dans la marine et passa deux ans à bord du *Brittania*, à Darmouth.

En 1879, il faisait presque le tour du monde, à bord de *La Bacchante*. A son retour en Angleterre, il entra à l'Université de Cambridge. De là, il passa à Aldershot, où il s'initia au métier des armes. Le défunt prince était major du 10ème régiment des Hussards, dont son père est colonel. Un des passe-temps favoris de Victor Albert était la collection des photographies et le violon, dont il jouait fort bien.

Par la mort du duc de Clarence, le prince Georges de Galles, son frère, devient l'héritier présomptif du trône et la famille de Duff voit la couronne d'Angleterre s'approcher d'elle. En effet, si le prince Georges venait à mourir, la succession royale passerait à sa sœur la Duchesse de Fife, puis à sa fille, encore enfant, Lady Victoria Alexandra Duff, qui n'est pas même princesse aujourd'hui, n'étant que simple fille de pair du Royaume-Uni. Cette fillette se trouve, à l'heure actuelle, bien plus près du trône que ne l'était Victoria à son âge. Il ne fait de doute à personne que Sa Majesté élèvera les enfants du Duc et de la Duchesse de Fife au rang de princes de la famille royale.

M. John Ross Robertson grand maître des francs-maçons du Canada à Toronto a télégraphié ses condoléances au prince de Galles au nom des vingt mille francs-maçons et sujets britanniques de la grande loge du Canada.

La Reine est profondément affectée.

Elle a envoyé le duc de Connaught à Sandringham pour la représenter et est restée à Osborne. Le prince était son favori. Elle a immédiatement envoyé un message à la princesse de Galles et n'a pas non plus oublié la fiancée du jeune duc la princesse Victoria Marie de Teck.

A 3 heures hier après-midi, au moins sept cents personnes s'étaient inscrits à Malborough House.

Tous les théâtres sont fermés.

Les funérailles auront lieu dans la chapelle St-George à Windsor, là où le mariage du duc devait être célébré le 27 février.

Comme on le sait, les préparatifs du mariage étaient terminés.

Lady Clémentine Walsh, sœur du marquis de Camden, et Lady Gertrude Molyneux, fille aînée du comte de Sefton devaient être première et deuxième dame d'honneur de la future duchesse.

Les filles d'honneur devaient être : Lady Margaret Grosvenor, troisième fille du duc de Westminster, Lady Dorothée Murray, fille du duc d'Athole ; Lady Alexandra Hamilton, fille du duc d'Abercorn ; Lady Catherine Thynne, fille du marquis de Bath ; Lady Evelyn Lindsay; fille du comte de Crawford et Balcarres ; Lady Victoria Leveson-Gower, fille de feu le comte de Granville ; Lady Eva Greville, fille du comte de Warwick.

NOUVELLES D'OTTAWA

Le procès Labelle

Diverses dépositions

Ottawa, 14.—Léonce Labelle, accusé du meurtre de sa femme, a comparu, hier, devant le magistrat de police O'Hara. L'enquête a duré toute la journée. John Flannigan, frère de la défunte, appelé comme témoin, dit qu'elle était en parfaite santé à dix heures du soir, le 17 décembre, mais à deux heures p. m., le 18, elle était morte. Lorsqu'il la vit, la veille de sa mort, elle était au lit et lui montra où elle avait été brûlée à la poitrine avec de l'acide carbolique. Le lendemain, lorsqu'il la vit, elle était morte.

Elle n'avait que le drap sur elle et ses lèvres paraissaient avoir été brûlées. Labelle avait bu le samedi auparavant. Le témoin déclare qu'il croyait que le ménage vivait en bonne intelligence.

La garde-malade McCormick, que le prisonnier a fait venir le matin de la mort de sa femme, dit qu'elle a trouvé la défunte étendue toute nue sur le lit. Elle était couchée sur le dos. Il y avait des marques bleuâtres sur les bras et en arrière des oreilles. Son pied droit était en dessous du genou gauche et sa main gauche était repliée en dessous du dos.

Madame Flannigan, mère de la défunte, donne une mauvaise réputation au prisonnier. D'après elle, Labelle maltraitait sa femme. De plus, elle déclare que l'accusé lui a dit à elle-même que c'était lui qui avait tué sa femme. A part une maladie interne, sa fille jouissait d'une bonne santé.

Madame Rose Lemieux, sœur de la défunte, dit qu'elle a trouvé des vêtements déchirés et imprégnés d'acide carbolique. Le samedi auparavant, le prisonnier a essayé à étouffer le témoin en la mettant à la porte. Lorsqu'elle est partie, Labelle traînait sa femme par les cheveux et la maltraitait.

L'enquête s'ajourne jusqu'à samedi.

Double assassinat

Procès à sensation en France

Le vol pour mobile

Aveux

Nantes, 15.—La cour d'assises de la Loire-Inférieure a été saisie de l'affaire du double assassinat de la Tour-du-Commerce, qui a causé dans notre région une émotion considérable.

Auprès du phare de la Tour-du-Commerce, à quelques kilomètres de Saint-Nazaire, la veuve Péault, âgée de 63 ans, habitait une maison isolée entre cour et jardin, sur la route de Pornichet.

Le lundi, 2 mars 1891, la veuve Péault, obligée de s'absenter pour se rendre à la foire de Guérande, fit venir chez elle pour surveiller la maison durant son absence la femme Malenfant, sa sœur, qui demeurait à St-Nazaire. Il semble qu'à ce moment celle-ci eût l'esprit envahi par de sombres pressentiments, car un témoin l'entendait exprimer, dans la journée, la frayeur qu'elle aurait éprouvée si elle avait dû habiter, seule, la maison isolée de la Tour-du-Commerce.

La veuve Péault revint de Guérande le soir, vers neuf heures, et comme il était alors trop tard pour que sa sœur regagnât son domicile, les deux femmes convinrent de passer la nuit ensemble, en reposant dans le même lit.

Le lendemain, les gens du voisinage remarquèrent avec étonnement que la maison de la veuve restait close et que ses bestiaux n'étaient pas soignés. Ils s'en émurent et, dans la matinée du 4 mars, les inquiétudes du public étant des plus vives, le fait fut porté à la connaissance de la police de Saint-Nazaire, qui vint immédiatement faire les constatations ordinaires.

L'attention du commissaire de police fut aussitôt éveillée par la présence de trois allumettes à demi consumées qui se trouvaient dans le jardin, au pied d'une petite fenêtre devant éclairer un caveau situé derrière la maison.

Le contrevent de cette lucarne portait des taches révélatrices et l'on distinguait très nettement sur le bois l'empreinte d'une main ensanglantée.

Un sieur Cailleteau, qui accompagnait le commissaire de police, s'introduisit par cette fenêtre dans la maison et, en maîtrisant son émotion devant l'horreur du spectacle qui frappa sa vue, il pénétra dans la chambre à coucher où gisaient les deux victimes.

Le lit ne renfermait plus que la paillasse et un matelas replié ; les rideaux, lacérés et tordus, pendaient à demi arrachés, le sol était jonché de linges et de vêtements amoncelés au milieu d'une mare de sang ; tous les meubles étaient ouverts et les objets qu'ils avaient renfermés étaient étendus à terre dans un indescriptible désordre. Sous un entassement de couvertures et de linges sanglants, on ne tarda pas à découvrir les cadavres des deux sœurs.

Le mobile de double assassinat apparait nettement à tous les yeux : les deux sœurs avaient été tuées parce qu'elles auraient pu faire obstacle à l'accomplissement du vol.

Les magistrats du parquet de St Nazaire relevèrent avec soin, sur les lieux, tous les indices qui pouvaient permettre de découvrir les coupables ; mais leurs investigations seraient peut-être demeurées longtemps encore sans résultat si, à la date du 16 juin dernier, un détenu du nom de Hervé ne s'était décidé à faire d'importantes révélations au sujet du crime qui avait ému si profondément l'opinion publique.

Il fit connaître à la justice que les auteurs de l'assassinat des femmes Péault et Malenfant étaient les nommes Forget, David et Gabel ; le premier âgé de 24 ans, le second de 20 ans et le troisième de 16 ans.

Hervé rapporta aux magistrats instructeurs dans quelles circonstances, au lendemain des faits, alors qu'ils se rendaient ensemble au théâtre de St-Nazaire, David lui avait confié son secret. Son récit confirmé plus tard par les données que l'information judiciaire a recueillies, parut dès le premier jour digne de foi.

David et Cabel, précoces malfaiteurs déjà condamnés plusieurs fois, ne fréquentant que les gens les plus tarés, furent aussitôt interrogés. Quant à Forget, il avait pris la fuite.

Cabel passa aux aveux et David, vaincu par l'évidence, dut finir par l'imiter.

Cabel et David comparaissent seuls devant les assises ; Forget n'a pas encore pu être arrêté.

Petites nouvelles étrangers

La variole fait de grands ravages dans le New-Jersey.

—La révolution gagne du terrain chaque jour au Mexique.

—L'association laitière d'Ontario-Ouest tient présentement sa quinzième conférence à Brantford.

—Une dépêche du bureau météorologique de Toronto nous annonce du froid pour demain.

—Lord Dufferin n'est attendu à l'ambassade d Angleterre, à Paris, qus vers le milieu de février.

—Les nouvelles reçues de Rome, ce matin, concernant la santé du Pape, sont des plus rassurantes.

—Les deux premiers volumes d'une *histoire des Etats-Unis*, viennent de paraître à Paris.

—Sir Francis Clare Ford a été nommé ambassadeur d'Angleterre en Turquie, en remplacement de White, récemment décédé. Le sultan a approuvé cette nomination.

—La collection des discours de M. Gladstone doit paraître à Londres incessamment. Elle comprendra six volumes.

—Le tempêtes de neige se succèdent presque sans interruption en Angleterre, en Autriche et en Espagne.

—La *Gazette de la Bourse*, de Berlin, nie que la Russie ait l'intention de négocier un nouvel emprunt à Paris. Elle déclare que le trésor russe contient près d'un milliard de francs.

—La société des ingénieurs civils canadiens est en session. Le rapport des opérations de l'année montre que les revenus ont été de $4,469.42 et les dépenses de $3,253.63. Cette importante société compte 600 membres.

Commerce de Pierre

On importe cet hiver en cette ville de la pierre du Château-Richer par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.

Cette pierre sort d'une carrière appartenant à M. Xavier Cauchon, batelier. C'est de la pierre à bâtir de bonne qualité, et les Pères de St. Sauveur en font venir actuellement. On remarque que c'est le premier hiver que l'on fait ce trafic.

A l'université

Les étudiants en médecine ont des cours le soir de ce temps-ci. Les carabins des deux premières années s'occupent de dissection, chose qu'ils n'ont pu faire jusqu'à présent faute de sujets.

Chronique locale

Conseil de ville

Séance du conseil de ville ce soir à 8 heures.

Mieux

Nous annonçons avec plaisir que M. le chevalier Robitaille prend depuis quelques jours un mieux sensible.

Pour l'Europe

M. Gérard Macquet est parti hier soir par le C. P. R. pour New-York, d'où il s'embarquera à bord du transatlantique *La Bourgogne* en route pour le Havre. M. Macquet qui a obtenu deux mois de congé ira passer ce temps en Belgique.

Une question de sante publique

On sait que dans tous les cimetières de la ville à l'exceprion du cimetière Mount Hermon, on place pendant l'hiver les corps dans les charniers au lieu de les enterrer immédiatement. Or, il est venu à la connaissance du bureau de santé de cette ville que parmi les cadavres, il se trouvait des personnes mortes de maladies contagieuses, diphtérie, etc. M. le Dr Catellier a écrit à Son Eminence pour lui faire remarquer que cela constituait un danger pour la santé publique et Son Eminence s'est empressé de reconnaître l'à propos de cette remarque. Son Eminence a dû écrire à tous les curés pour leur demander de faire inhumer immédiatement les corps.

Decouverte d'une mine

On vient de faire une précieuse découverte sur la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, à environ vingt milles en haut de Newcastle. C'est une mine de peinture d'oxyde de fer, de qualité unique au monde, paraît-il, de la consistance du mastic, d'une belle couleur de rose, et toute prête à délayer avec de l'huile de graine de lin. Deux livres de cette peinture suffisent pour un gallon d'huile. Dans le même voisinage on a découvert vers le même temps, plusieurs veines de quartz d'or et d'argent. Ces mines se trouvent dans la région nommée "John Gold District," sur les mappes du département des terres de la couronne.

Pour les Etats-Unis

M. J. N. Normand, fils de notre compatriote M. Frs Normand, de St Pascal de Kamouraska, et qui a été longtemps agent de l'Intercolonial à St Pascal, va s'établir à Fall River, où il a obtenu un emploi dans une des principales maisons d'affaires.

Du "Moniteur du Commerce"

Le **Moniteur du Commerce,** dont l'opinion épurée est hors d'atteinte de tout esprit de parti, conseille à tous les électeurs de ne pas s'émouvoir de la mauvaise position que la politique nous a faite de rester calme et de continuer la routine des affaires ordinaires ; nous d'après lui, nous conseillons à nos lecteurs le calme et la réflexion, mais aux ménagères, nous conseillons la prévoyance, elles ont surtout en mains la bonne conduite et le confortable de la maison. C'est à elles de se munir autant qu'il est possible dans la crainte que de belles sommes soient peut-être dépensées en pure perte pour les élections, ce qu'elles auront acquis sera autant de bien employé. C'est le bon moment de repit et que les hommes ont la main un peu plus facile, de les persuader qu'il importe de bien fournir sa maison de tout le confortable désirable, tapis, prélarts, rideaux, pôles, etc., et les habillements de dames, messieurs et enfants. C'est le meilleur temps pour faire ces achats, surtout chez MYRAND & POULIOT ; que de JOBS, ils offrent en ce moment!

C'est même mieux que de l'argent placé à gros intérets que d'aller acheter là les flanelles, camisoles et caleçons, bas, ... cols, gants, et les jouets pour étrennes. Et ce qui est encore mieux, les plus belles pelleteries du monde à des prix étonnants de modicité.

Reflechissez bien.

AU

Commerce

DEMANDEZ NOS PRIX POUR

L'Huile de Charbon Canadienne

L'Huile de Charbon Americaine

L'Huile ASTRALE de Pratt

VALEUR EXTRA ET BAS PRIX

C. PEVERLEY

19, RUE ST-JACQUES

24 déc—2m. Téléphone 821

Le Véritable

ONGUENT CANET-GIRARD

est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCULES, ANTHRAX, Blessures de toute espèce

Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrene.

Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous

Dépôt général à PARIS 4, rue des Orièvres et dans toutes les bonnes pharmacies.

A. Girard

BEHAN BROS.

Avant de prendre l'inventaire nous avons fait de grandes réductions dans toutes les Etoffes d'hiver. Tous les lainages sont réduits de 25 p. c.

Couvertures, Flanelles,

Vetements de dessous,

Draps et Tweeds,

Etoffes a Robes, Etc., Etc.

GRANDE RÉDUCTION

Camisoles et Caleçons depuis 29 c

Dechets de Salaison

—TELS QUE—

TETES,
FILETS,
ROGNONS,
PATTES, ETC
PANNE en branches, Etc

—CHEZ—

J. B. Renaud & Cie

126-140, RUE ST-PAUL

LA LOTERIE

—DE LA—

Province de Québec

VALEUR DES LOTS

$52,740.00

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

Prochain Tirage : le 20 JANVIER

Rappelez-vous que le gros Lot est de

$15,000

Prix du BILLET $1.00

11 BILLETS pour $10

Pour $1 vous pouvez gagner	$15,000
Pour $1 vous pouvez gagner	5,000
Pour $1 vous pouvez gagner	2,500
Pour $1 vous pouvez gagner	1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500 au total de $28,990.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de $25.00, de $15.00 et de $10.00, et avoir droit en en outre à un lot de $5.00 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

S. E. LEFEBVRE, Gérant,

81, rue St-Jacques, Montréal.

12 Janvier—7f.

AVIS

Nous avons nommé MM. Bernard, Fils & Cie, marchands de Pianos, etc., à Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette ville et le district pour le contrôle exclusif de la vente de nos machines à coudre. Les acheteurs sont en conséquence priés de s'adresser à l'avenir chez MM. Bernard, Fils & Cie, qui sont nos seuls agents responsables et autorisés à Québec.

(Signé)

Domestic Sewing Machine Co

New-York, 2 Novembre 1891.

Nouveau Département

Nous avons ajouté à notre commerce de PIANO et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE de MUSIQUE de toute espèce, un nouveau département de MACHINES A COUDRE et accessoires de machines à coudre. Des engagements ont été conclus avec les fabricants pour l'agence et le contrôle exclusif de la vente à Québec et dans tout le District de la

MACHINE A COUDRE

LA DOMESTIC

De NEW-YORK

qui n'a de supérieure connue dans aucun pays. Cette machine confectionne toutes sortes d'ouvrages pour l'usage des tailleurs, modistes, familles, et ouvrages de haute fantaisie, fines broderie, soit avec le fil, la soie, la chenille, le fil d'or ou d'argent, pour la production de paysages, "landscapes," etc.

Seule Agence à Québec

BERNARD, FILS & CIE.

Grand choix de PIANOS de réputation fabriqués à New-York et Boston, Etats-Unis, Stuttgart, Allemagne, Toronto et Ingersoll, Canada. Harmoniums et Orgues d'Eglises, Instruments de cuivre pour corps de musique, musique en feuilles, etc.

Bernard, Fils & Cie

EDITEURS DE MUSIQUE

Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule

En face de M. McWilliams, confiseur

Loterie Mexicaine

Pavillon Moresque, ville du Mexico, où le tirage a lieu

BENEFICENCIA PUBLICA

Au Profit de la Charité Publique

ETABLIE EN 1878 DANS LA

VILLE DE MEXICO

C'est la seule Loterie protégée par le Gouvernement National d Mexique

Et n'a aucun rapport avec aucune autre compagnie faisant usage du même nom.

Le prochain Tirage Mensuel

AURA LIEU AU

Pavillon Moresque de Mexico

JEUDI, 21 JANVIER

LE PRIX CAPITAL EST DE

$60,000,00

En vertu des conditions du contrat, la compagnie doit déposer la somme de tous les prix qu'elle offre avant la vente des billets et recevoir ensuite la permission officielle qui suit :

CERTIFICAT :—Je certifie par le présent que la Banque de London et Mexico a en dépôt les fonds nécessaires pour garantir le paiement de tous les prix offerts par la Loterie de Bienfaisance Publique.

APOLINAR CASTILLO, Procureur.

De plus, la compagnie est requise de distribuer 56 pour cent de la valeur de tous les billets en prix ce qui est un nombre beaucoup plus grand que celui donné par n'importe quelle autre Loterie.

Prix du billet. Argent américaine

ENTIER, $4. DEMI, $2. QUART, $1

LISTE DES PRIX

1 Prix Capital de	$60,000	$60,000
1 Prix Capital de	20,000	20,000
1 Prix Capital de	10,000	10,000
1 Grand Prix de	2,000	2,000
3 Prix de	1,000	3,000
6 Prix de	500	3,000
20 Prix de	200	4,000
100 Prix de	100	10,000
340 Prix de	40	17,000
564 Prix de	20	11,080

PRIX APPROXIMATIFS

150 Prix de	$60, environ	$51,000 en prix	9,000
150 Prix de	50, environ	20,000 en prix.	7,500
150 Prix de	40, environ	10,000 en prix.	6,000
799 Terminaux de $20		60,000 en prix	15,980
2,276	Prix s'élevant à		$178,500

Tous les prix sont payés aux Etats-Unis et en argent américaine. Agents demandés partout.

☞ Remise par lettre ordinaire, contenant les Mandats d'Argent émis par toutes les compagnies d'Express, ou à la New-York Exchange

☞ Toute lettre doit être invariablement enregistrée. Adresse:

U. BASSETTI,

Ville de Mexico, Mexiqu

AVIS

Succession de feu FRANCOIS ALLAIRE en son vivant marchand. Les personnes ayant des réclamations contre la dite succession, sont informés d'avoir à les envoyer d'ici à 15 jours entre les mains du soussigné.

LOUIS N. ALLAIRE, Exécuteur testamentaire.

4 Jan—15 js.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS DE PIANOS

HEINTZMAN Co.

DECKER BROTHERS' N.Y.

219 RUE ST JOSEPH

ST. ROCH

QUEBEC.

TELEPHONE 278

CADEAUX

GRAND CHOIX DE

Jouets et Objets de Fantaisie

TELS QUE

Albums,	Boites de fantaisie
Boites à toilette	Boites à ouvrage
Cadres et Miroirs	Portes-Cadres
Chaises de fantaisie	Portes-Serviettes
Ecrans	Tables de fantaisie
Cartes de toutes sortes	
	Poupées de toutes sortes

Le tout offert a un prix defiant toute competition chez

D. Drolet

COIN DES RUES

St-Joseph et de la Couronne

TELEPHONE 331.

Burdock

BLOOD

BITTERS

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX,	HYDROPISIE,
DYSPEPSIE,	PALPITATION DU CŒUR,
INDIGESTION,	ACIDITE DE L'ESTOMAC
JAUNISSE,	SECHERESSE DE LA PEAU,
ERESIPELE,	
HERPES,	
GASTRALGIE,	
ETOURDISSEMENTS,	MAL DE TETE

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTESTINS ou du SANG en DESORDRE.

T. MILBURN & Co., Proprietaires, TORONTO

CETTE SEMAINE

NOUS OFFRONS DES

Encriers en cuivre et en bronze, Sets de toilette, Albums et Cadres pour Photographies.

En un mot un assortiment complet et très varié d'Articles de goût et de fantaisie, tels que :

Portes-monnaies, Miroirs,
Crayons et Plumes,
En or et en argent, Etc.Etc.

De plus, un grand choix de Livres Français, richement reliés, à Grande Réduction.

JOHN E. WALSH

Libraire et Papetier

Et Marchand de Matériel pour Artistes

25, rue St-Jean

Grande Ouverture

SAMEDI, 9 JANVIER

Nous avons acheté le stock de MM. Chartrand & Picard, au montant de $30.-000, que nous allons vendre à grand sacrifice.

Il faut que le tout soit vendu, d'ici au 1er Mai.

Venez en foule voir ce grand sacrifice sans précédent.

Tweeds depuis 20c. à $2.00. Etoffes à robes tout laine 12c. Indiennes de 15 c. pour 8c.

BOUCHARD & TRUDEL

COIN DES

Rues du Pont et St-Joseph

4 Janv.—1m-o

J. PICOT, PARIS, SEUL PROPRIETAIRE

L'ESSIVE PHENIX

Rend douce l'eau dure.
Rend plus blanc le linge blanc.
Rend les flanelles douces et nettes.
Fait disparaitre les taches de fruits.
Rend le ferblanc brillant comme argent.
Rend l'éclat aux peintures.
Rend les faiences propres et nettes.
Rend les vitres transparentes comme le cristal.
Rend les baignoires et bassins propres et brillants.

LE SEUL ARTICLE QUI NETTOIE LE ZINC.

En vente partout chez les Epiciers et Droguistes.

USINE A MONTREAL.

EVANS AND SONS, SEULS AGENTS.

ANNONCES NOUVELLES

Grande Salaison—F. X. Jobin.
Pension privée—Perdu—Etc.
A vendre ou à louer—Perdu—Demandes—Etc.

EXTRA

LE MONDE POLITIQUE

M. Chapleau gravement malade

Sir Hector Langevin

La session à Ottawa

Bulletin elecotral

Victoire conservatrice à Glengarry

L'hon. J. A. Chapleau

Les nouvelles reçues d'Ottawa nous disent que l'Honorable J. A. Chapleau est gravement malade.

Au cours d'une entrevue avec un des correspondants du *Star* de Montréal, M. Louis H. Taché a donné les renseignements suivants au sujet de la position qu'occupe le secrétaire d'Etat dans le cabinet.

" En juin dernier, à la mort de Sir John, M. Chapleau eut de M. Abbott la promesse qu'il serait ministre des chemins de fer et canaux. Cette promesse n'a pas été remplie, et M. Chapleau était disposé à se retirer dans la vie privée lorsque la crise de Québec se fit sentir. Afin de ne pas nuire à son parti, il a consenti à rester ministre à cause de cette crise. Il aime encore mieux son parti que lui-même ; voilà pourquoi, à la demande du lieutenant-gouverneur Angers et de ses amis de la province de Québec, il restera dans le cabinet jusqu'au 8 mars prochain, au risque de compromettre sa santé déjà fortement ébranlée. Lorsque l'ordre sera rétabli à Québec, il rentrera sous sa tente. Je ne crois pas qu'il accepte le poste de lieutenant-gouverneur de la province. Je suis plutôt porté à croire qu'il se retirera complètement des affaires et de la vie publique.

Si ce que dit M. Taché est basé sur les faits, nous avons la preuve que M. Chapleau sacrifie ses intérêts personnels à des idées patriotiques.

SIR HECTOR L. LANGEVIN

L'ex-ministre des Travaux Publics à Ottawa est aussi gravement malade. A part une sévère attaque de jaunisse, il souffre d'abcès à la tête, et l'on ne croit pas qu'ils puisse prendre son siège à Ottawa pendant la prochaine session.

Les événements politiques qui se sont déroulés dans la capitale fédérale dans le cours de l'année 1891 n'ont pas peu contribué à altérer la santé de Sir Hector.

LE CHÈQUE DE M. CARRIER

Nous lisons dans le *Matin* :

Le département des Terres de la Couronne a envoyé hier à la banque, pour collection, un chèque de $618 signé par M. Achille Carrier, et qui languissait dans les voûtes de sûreté depuis plus d'un an.

La banque a refusé catégoriquement de le payer, attendu que son signataire, avait oublié de laisser des fonds en garantie !

A cette assertion M. Achille Carrier répond comme suit dans l'*Electeur* de ce matin dans une lettre adressée au Rédacteur du *Courrier du Canada*.

Vous prétendez que votre nouveau chef, M. Flynn, a en sa possession un chèque au montant de $618 que je n'ai point payé.

Si la prétention de M. Flynn est vraie, je l'invite à me poursuivre sans délai en recouvrement de ce montant. J'irai plus loin : je m'engage à déposer d'avance le montant des frais que le gouvernement pourra encourir, au cas où je serai condamné.

BULLETIN ELECTORAL

Le gouvernement d'Ottawa vient de lancer de nouveaux brefs dans les comtés de Victoria-Sud et Nord, de Prince-Edouard et de Lennox. La votation aura lieu dans ces quatre comtés le quatre février. A Bruce-Est et à Simcoe, elle aura lieu le 11 février.

***

Il est probable que le candidat ministériel à Témiscouata sera M. Napoléon Rioux, de Trois-Pistoles.

***

M. R. McLellan, le candidat conservateur, a été élu hier député à la Chambre des Communes par une majorité de plus quatre cents voix. Aux élections générales, il avait été élu par une majorité de trois cents voix. C'est donc une augmentation de cent voix dans la majorité.

***

M. Gigault a été choisi comme candidat du gouvernement à Rouville, à une grande assemblée tenue à St-Césaire. M. Gigault n'a pas définitivement accepté.

***

Il est décidé que M. Godbout ne se présentera pas pour le local dans la Beauce. Le candidat libéral sera M. Godbout, ancien maire de Ste-Marie.

***

Le *Progrès de l'Est* annonce que M. Denison ne fera pas d'opposition à M. Bédard dans Richmond.

***

Les conservateurs d'Ottawa se réuniront le 27 courant pour le choix d'un candidat.

***

On annonce la candidature de M. J. P. Coutlée dans les intérêts conservateurs pour le quartier Sainte-Marie, Montréal.

***

M. le docteur Grenier est toujours seul sur les rangs dans le comté de Champlain.

***

A St-Maurice, on parle de M. le notaire Lord, comme adversaire de M. Duplessis.

***

Le *Chronicle* annonce que M. Flynn a définitivement accepté la candidature à Matane contre le capitaine Pinault.

***

M. Emery Molleur, manufacturier de St-Jean, a été ... en opposition à l'hon. M. Félix Marchand, dans le comté de St-Jean.

***

M. Victor Allard sera probablement le candidat conservateur à Berthier, contre M. Chènevert.

***

Il est rumeur que M. Leduc, ancien député de Richelieu, sera le candidat du gouvernement dans ce comté.

***

M. J. Lessard n'a pas encore d'adversaire dans le comté de Maskinongé.

***

On mentionne les noms de M. Carrière, marchand du Côteau du Lac, et de M. R. Duckett, comme candidats conservateurs dans le comté de Soulanges.

***

Aucun candidat n'a été choisi encore pour faire la lutte contre M. Poupore dans Pontiac.

Les libéraux font des instances, dit-on, auprès de M. Gillies, de Carleton Place, afin de lui faire accepter la candidature comme indépendant.

***

L'honorable M. Nantel est parti hier soir pour Montréal

***

M. Achille Carrier, candidat libéral à Gaspé part aujourd'hui pour aller commencer la lutte dans son comté.

***

M. R. R. Dobell publie ce matin dans le *Chronicle* la correspondance qu'il a échangée avec le premier ministre Abbott au sujet de sa candidature dans Québec-Ouest, et qui s'est terminée par une lettre de résignation. M. John Hearn sera maintenant le candidat du gouvernement dans cette division.

***

Une dépêche d'Ottawa dit que le gouvernement a donné ordre que l'on fasse tous les préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la session.

On croit que la session sera ouverte vers le 15 février.

***

M. L. C. Bélanger, avocat de Sherbrooke, a commencé à adresser la parole dans différentes paroisses du comté de Sherbrooke, en vue, suppose-t-on, de se faire choisir comme candidat libéral.

***

M. P. Aug. Choquette, député de Montmagny aux Communes est parti cette après-midi pour son comté.

***

Il n'y a pas eu de séance du cabinet provincial cet après-midi.

VA-ET-VIENT

Les honorables MM. Hall et Beaubien sont partis à une heure cette après-midi pour Montréal.

L'honorable M. Mercier arrivera demain à Québec.

L'honorable M. Laurier sera en ville dimanche soir. Il rencontrera ses électeurs de Québec-Est lundi soir à 7 h 30 à la halle St-Pierre, à St-Sauveur.

M. Frechette, député de Mégantic aux Communes est depuis hier soir au St-Louis.

LE "PAIRAGE" DES ELECTIONS CONTESTÉES

Nous avons déjà dit que le *pairage* des élections contestées était immoral. Nous croyons cependant qu'un *pairage* une fois décidé, les parties en cause doivent en honneur tenir parole ou abandonner le siège, sinon il se trouverait conservé sous de faux prétextes, si les engagements de part et d'autre ne sont pas respectés. C'est du reste ce qui se fait ordinairement.

Il est rumeur toutefois que cette règle subit en ce moment une exception. Il s'agirait de deux contestations dans ce district, lesquelles auraient été "pairées" entre deux députés aux Communes.

Le député conservateur, d'après les conventions, fut mis hors de cour. Or, une fois le jugement rendu en sa faveur, les procédures ont été reprises contre le M. P. libéral, au grand ahurissement de ce dernier, contrairement à la parole donnée et à l'encontre des écrits. La cause serait sur le point d'être plaidée.

Voulant renseigner nos lecteurs à ce sujet, nous avons profité du passage du M.P., libéral, en ville pour prendre des renseignements. Il n'a pas nié les faits et les arrangements rapportés plus haut, mais il a déclaré qu'il ne voulait rien dire et qu'il comptait sur la loyauté de son collègue conservateur, confiant qu'il fera respecter les engagements, et qu'il est inutile de mettre ces faits devant le public.

Nous lui avons demandé si l'affaire viendrait devant la Chambre des Communes, au cas où l'arrangement ne serait pas tenu, il a répondu que c'était là le désir de ses amis.

LE COMTE DE MEGANTIC

Une députation composée de MM. Dr Chevrefils, de Somerset, A. Rousseau, de Lyster, L. Fréchette, M. P., W. B. Ives, M. P., président de l'Association Conservatrice des Cantons de l'Est, a rencontré ce matin à Québec les honorables MM. Beaubien, McIntosh, Casgrain et Pelletier au sujet du choix d'un candidat à Mégantic. M. James King, marchand de bois, qui était présent, a été choisi et a accepté la candidature.

LE COMTE DE LEVIS

M. Augus Baker, qui a déjà été candidat dans le comté de Lévis en 1890, contre M. F. X. Lemieux, se présentera de nouveau cette année. L'automne dernier il avait été choisi par le club conservateua composé des délégués de tout le comté. Sur trente personne présente, 23 ont voté pour lui.

M. Baker est décidé à se porter candidat.

La contestation de l'élection du comté de Beauce a dû commencer hier à St-Joseph devant les honorables juges Pelletier et Larue. MM. Taschereau et Pacaud représentent les pétitionnaires.

On croit que le Dr Godbout offrira sa résignation.

Nouvelle a sensation

Agitation dans les cercles politiques

(Dépêche spéciale à l'EVENEMENT)

Montréal, 15.—Une grande sensation a été causée à Montréal dans les cercles politiques par la dépêche suivante publiée dans le *Canadien* de ce matin. Votre correspondant n'a pu contrôler cette nouvelle et je vous la transmets à titre de renseignement. Voici :

"Québec, 14—Les juges Davidson et Baby ont fait lithographier, pour les intercaler dans leur rapport, certaines parties de leurs délibérations, écrites, dit-on, de la main de M. le juge Jetté, afin d'établir que ce dernier était d'accord avec eux. Il est à présumer que les trois commissaires ont dû se faire des concessions mutuelles dans le but d'en venir à un rapport unanime."

DENEGATION

Le *Matin* nie que MM. L. P. Pelletier et J. P. Tardivel soient les directeurs politiques de ce journal.

Le *Witness* considère que l'élection de M. J. D. Cameron, dans Winnipeg-Sud, est un rude coup porté aux écoles séparées au Manitoba. Les catholiques ont voté comme un seul homme contre le candidat du gouvernement, mais ils ont été vaincus par le nombre.

Le *Monde Illustré* publie les portraits des membres du cabinet de de Boucherville.

Ils sont assez bien exécutés.

M. Honoré Petit a commencé sa lutte à Chicoutimi. Il a été choisi par les électeurs et il a tout le concours et l'appui du gouvernement.

A une réunion des créanciers du *Herald* de Montréal, on a décidé de continuer la publication de ce journal toute la semaine prochaine. Après ce laps de temps, le sort de cette feuille sera fixé.

PARTIS

Nous lisons sous ce titre dans *La Minerve* :

" Les nouvelles enquêtes qui vont se faire causent plus d'un départ précipité vers d'autres cieux.

" L'on annonce tout d'abord que l'honorable G. Bresse est parti pour un voyage au Sud de plusieurs mois. Aurait-il eu peur de rendre compte des conditions auxquelles il a été nommé conseiller législatif, et d'avoir à parler sur d'autres matières embarrassantes qu'il connaît bien ?

M. Louis Bilodeau est aussi parti en toute hâte pour la Floride. Il en connaît long sur la clique dont il était l'un des fournisseurs.

Le 14 courant, l'honorable Pierre Garneau partirait pour les Bermudes, si l'on en croit l'*Electeur*. L'ex-ministre entreprendrait ce voyage dans le but de recouvrer la mémoire qui lui a fait défaut, devant la Commission Royale.

D'autres gros bonnets se préparent à faire leurs malles. M. Pacaud ne leur a-t-il pas donné l'exemple, lors de l'enquête du Sénat."

La *Minerve* se trompe au sujet de MM. Bilodeau et Bresse. Ces messieurs n'ont rien à faire avec la nouvelle Commission Royale. Ils sont allés en Floride en voyage de santé.

Quant à M. Garneau, il a fait dire qu'il n'avait pas l'intention de s'absenter.

LE CARDINAL SIMEONI

Notice biographique

Le cardinal Simeoni, ancien secrétaire d'état du Pape et préfet de la Propagande, a succombé le 14 du courant à l'influenza.

Son successeur est le cardinal Serafino Van Nutelli, comme préfet général de la Propagande.

Simeoni Giovanni, était né à Paliana, dans le diocèse de Palestrina le 23 juillet 1816. Après avoir été ordonné prêtre on lui confia plusieurs charges importantes à cause de son érudition et de sa haute intelligence.

En 1847, il est nommé auditeur de la nonciature de Madrid.

On le retrouve à Rome quelques années plus tard, préfet des études au lycée pontifical du collège romain et attaché au secrétariat de la section des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

En 1857, il devient prélat domestique du Pape. On le charge d'une mission en Espagne pour renouer entre ce pays et Rome les relations interrompues par la révolution.

En 1858, il est nommé protonotaire apostolique.

Pendant huit ans il remplit les fonctions de secrétaire de la Congrégation de la Propagande pour les affaires du rite oriental, et en 1868 il passe au Secrétariat du rite latin et devient aviseur de l'inquisition romaine, etc.

Au concile œcuménique du Vatican, le cardinal Simeoni est nommé l'un des aviseurs de la commission des églises et missions d'orient et de la commission de la discipline ecclésiastique.

En 1875, lors de l'établissement des relations diplomatiques entre Rome et la cour d'Espagne, Pie IX envoya Mgr Simeoni comme nonce à Madrid.

Au consistoire de mars 1875, il fut créé cardinal, mais ne fut proclamé comme tel qu'au consistoire du 17 septembre.

Le cardinal resta à Madrid comme pro-nonce, et, à la mort du cardinal Antonelli, en 1876, il devint secrétaire d'Etat du Pape IX, position qu'il garda jusqu'à la mort de celui-ci.

Il devint après cela membre de l'Inquisition romaine universelle et d'autres congrégations ecclésiastiques.

Le cardinal Franchi lui succéda comme secrétaire d'Etat en mars 1878, et Léon XIII le nomma alors préfet général de la Propagande.

Le successeur de lord Stanley

Ottawa, 14—Il circule une foule de rumeurs au sujet du successeur probable de lord Stanley comme gouverneur-général. On mentionne le nom de lord Wolsely actuellement commandant en chef en Irlande et dont le terme d'office sera à moitié terminé au mois de mai 1893. Il désirerait changer de climat à cause de la mauvaise santé de lady Wolsely, et si la position lui était offerte, il aimerait mieux venir au Canada que de prendre le commandement des Indes.

NOUVELLES DE MONTREAL

Assassinat au Saut Sainte-Marie

Brûlé vif

Elections municipales

Condamnés au pénitencier

Montréal, 15.—James Johnston, 20 ans ; James Drew, 19 ans, et William Robert, 16 ans, convaincus de vol avec effraction ont été condamnés hier à quatre ans de pénitencier.

Deux autres voleurs, Léger et Smith, ont été condamnés à 5 ans de réclusion.

Des nouvelles reçues de Corrine, une station sur la ligne du Sault Sainte-Marie à soixante-dix milles d'ici annoncent que Dan McCarthur, né au Canada, a été brutalement tué vers sept heures hier soir dans la buvette de D. Potvin.

McArthur s'amusait dans la buvette avec plusieurs autres bûcherons lorsqu'une discussion s'éleva, suivie d'une bagarre générale.

McArthur a reçu trois coups de couteau dans le dos et est mort au bout d'une heure.

Le nom du meurtrier n'est pas encore connu.

—Vers 3 heures, un enfant de 18 mois, fils de Madame William O'Donnell ; laissé seul à la maison avec son frère âgé de 4 ans, s'est amusé à jouer avec des allumettes. Lorsque la mère revint, l'enfant était enveloppé dans les flammes. Il est mort le soir dans d'atroces souffrances.

—Parmi les échevins dont le terme d'office expire, il n'y a encore que MM. Villeneuve et Wm Kennedy qui aient déposé leur bulletin de présentation au greffe de la cité. Cependant, tous se présentent de nouveau à l'exception de M. J. B. R. Dufresne, dans le quartier Est, et de M. Martineau dans le quartier Ste-Marie, dont M. Renaud, entrepreneur, cherchera, assure-t-on, à recueillir la succession au conseil de ville. M. Renaud est celui qui a déjà fait de l'opposition à M. Jeannotte.

M. Wm Kennedy aura comme opposant dans le quartier St-Laurent, M. James Enoch, qui a pris ses listes à l'hôtel de ville.

M. Carnel, imprimeur, fera de l'opposition à M. Cléophas Beausoleil dans le quartier Est.

M. A. L. Hurtubise, marchand de farine, se prépare à faire la lutte contre l'échevin Rolland dans Hochelaga.

Jusqu'ici M. McShane n'a pas de concurrent, et il est plus que probable qu'il sera réélu par acclamation.

La nomination aura lieu le 20, à l'Hôtel de Ville.

Les vols à la poste

Une jeune femme coupable

New-York, 15—Le grand jury fédéral à New-York, vient de prononcer la mise en accusation de John Smith, John Hassan et Herman Heinberger, trois employés de la poste arrêtés dans ces derniers temps pour avoir détourné des lettres ou des colis postaux. Les trois accusés seront jugés par la cour de circuit présidée par le juge Benedict, et dont la session s'est ouverte hier.

D'autre part, William Kennedy, ancien employé de la poste attaché au bureau auxiliaire No. 2, au coin de Moore et de Hudson streets, et qui a été arrêté au mois de décembre dernier sous l'accusation d'avoir détourné divers mandats-poste représentant une somme totale de $392, a été acquitté par le commissaire des Etats-Unis, M. Shields. L'accusation avait été portée par une jeune femme du nom de Mollie Wheaty qui avait remplacé Kennedy comme employé au bureau auxiliaire No. 2. Or, il a été prouvé que c'était la jeune femme elle-même qui avait commis le détournement. Un mandat d'arrêt a été lancé contre elle, mais elle a disparu.

Le danger des armes à feu

Cohoes, N-Y, 14.—Charles Falardeau, âgé de 19 ans, fils de M. Pierre Falardeau, a déchargé accidentellement hier un pistolet pendant qu'il était à nettoyer cette arme. MM. les Drs Mitchell et Peltier ont été appelés à lui donner leurs soins et ils ont réussi à enlever la balle. Aux dernières nouvelles la condition du jeune Falardeau était dangereuse.

Chronique locale

Conseil de Ville

Séance du conseil de ville ce soir à 8 heures. Ordre du jour : 1o Lecture et passation du règlement No 318 pour subdiviser le district électoral de la municipalité de la ville de Québec en subdivisions de votation pour l'élection provinciale ; 2o 1570e rapport du comié de finances (déterminant un emprunt de $365,775 pour des améliorations publiques ;) 3o rapport du comité des chemins (demandant d'acheter le droit de chemin dans le voisinage de la cité afin d'ériger des poteaux de la lumière électrique.)

Action en dommages

Une action en dommages au montant de $5,000 a été inscrite en Cour Supérieure. Les parties sont Domithilde Miville Deschene vs Haroce Jansen Beemer. MM. Malouin et Malouin sont les avocats de la poursuite.

Nouveaux avocats

MM. Charles Archer, fils de M. J. Archer, Jr, MM. Simon et Paul Fiset ont passé leur examen final hier et ont été admis à l'étude de la pratique de la loi comme membres du barreau de Québec.

A travers Québec

—Rien chez le Coroner.

—Le feu a causé pour $10 de dommages ce matin dans une maison à St-Sauveur.

—Deux individus accusés de vente de boisson sons licence ont payé $120 d'amande et les frais.

La banque Nationale

On remarque en ville que la banque Nationale ne ferme ses portes qu'à trois heures de l'après-midi, tandis que les autres banques ferment à deux heures. Jusqu'à cette année, la banque avait fermé chaque jour à deux heures et depuis hier, elle déroge à la coutume qui semble adoptée.

Depart pour Montreal

Le capitaine Frank R. Pennée de cette ville ira la semaine prochaine s'établir à Montréal comme inspecteur d'une compagnie d'Assurance.

Il a obtenu à cet effet un congé d'un an. A l'occasion de son départ, ses amis lui donneront mardi un grand banquet au club de la Garnison.

Les bouilloires du vapeur Montréal

Ces immenses chaudières ont été faites par la Polson Iron Work Co de Toronto, dont MM. J. L. O. Vidal & Fils, sont les agents à Québec, sur des plans non suggérés ni fournis par eux. Elles ont subi une épreuve de 199 lbs de pression hydrostatique, sans broncher du tout. On n'a rien à reprocher aux chaudronniers, ils ont suivi les plans à la lettre ; ils ont même fait mieux que les spécifications.

Abondonnée en mer

La barque *Kate Cann* partie de Boulogne pour Sandy Hook après avoir subi un épouvantable ouragan a été abandonnée en mer. L'équipage a été recueilli par le steamer *Lake Huron*.

Depart

L'hon. C. H. McKintosh, M. P., part mercredi pour l'Angleterre avec plusieurs brevets d'inventions électriques dans lesquels il est personnellement intéressé.

Soumissions

On vient de demander des soumissions pour les approvisionnements de la milice pour 1891.

Il est stipulé que tous les articles que l'on demande doivent être de fabrique cana-dienne.

Mort du capitaine Dick

On annonce la mort du capitaine Dick, arrivée mardi à Montréal. Le capitaine était bien connu à Québec où il a résidé quelque temps et où il était employé comme gardien du port.

Bonne punition

Les habitués de la salle Jacques-Cartier se plaignent depuis l'ouverture de ce théâtre que les gamins stationnés à la porte chaque soir importunent avec une touchante exactitude tout spectateur qui a le malheur de sortir dans les intermèdes en lui demandant son billet d'admission. A maintes reprises nous avons constaté ce fait et nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas moyen d'arrêter cet état de choses. En entrant ce matin à la cour du recorder, nous avons eu le plaisir de voir dans le pétrin un de ces gamins, une de ces sang-sues dont on ne peut se débarrasser. Décidé à faire un exemple, Son Honneur le Recorder l'a condamné à $5 d'amende et les frais ou trois mois.

Les cochers

Les cochers continuent à s'occuper des règlements de la cité à peu près comme s'il n'y en avait pas. Les rues St-Jean, St-Louis et en général les principales artères de la ville leur paraissent particulièrement disposées pour les courses. Pour eux, ce sont des hippodromes. Nous revenons bien souvent sur ce sujet et ce n'est que de temps à autre que les autorités font un exemple. On devrait imiter la ville de Montréal qui vient d'ouvrir une véritable croisade contre les *fast drivers*. Ce matin, un jeune homme travaillait à pelleter la neige dans la rue Ste-Ursule. Survient tout à coup une voiture menée à fond de train par un automédon. Il ne s'en est pas fallu d'un pied que le jeune homme ne fût victime d'un accident.

En passant, nous croyons que les cochers sont obligés de rester à leurs voitures et ne pas encombrer les trottoirs, esc., notamment les portes de l'hôtel St-Louis. Lorsqu'on veut entrer ou sortir de l'hôtel, avec l'état de choses que nous avons, il faut au préalable valser quelques minutes entre un groupe de cochers et essuyer leurs ennuyeuses politesses, avant d'aller à son affaire. On devrait remédier à cela par quelque moyen.

Mariage d'un octogenaire

L'église de Saint-Martin, dans le comté de Laval, a été la semaine dernière le théâtre d'un événement qui fait le sujet de mille plaisanteries dans la contrée environnante.

Il s'agit du cinquième mariage d'un vieux veuf de 86 ans avec une vieille fille de 55 ans.

Le nom du marié est Louis Larin, celui de la mariée Marie Giroux. Une foule de personnes de Saint-Martin, des paroisses voisines et même de la ville de Montréal, ont assisté à la cérémonie.

Ce jour-là, tout le monde chômait à Saint-Martin ; les jeunes et les vieux voulaient voir ce vieux brave conduire sa cinquième femme à l'autel.

Le héros de cette aventure est fier de sa nouvelle moitié ; la lune de miel s'écoule au sein d'un bonheur parfait.

Liquidation

Comme nous l'avons déjà annoncé la maison BRUNET, LAURENT & CIE vendra d'ici à une quinzaine, tout son fonds de commerce ainsi que son magnifique magasin, l'un des meilleurs postes d'affaires de St-Roch. Tout sera mis en vente pour liquider les affaires le plus tôt possible, les deux associés étant decidés à se retirer du commerce.

Le stock peut être aussi vendu en bloc à des conditions faciles sur bonnes garanties.

Avis à ceux qui voudraient s'établir.

BRUNET, LAURENT & CIE.
Enseigne de la Feuille d'Erable.

Indispensable pour tous les ménages. Demandez à votre épicier la "Lessive Phœnix." Cette préparation adoucit l'eau et rend le lavage plus facile. Elle ne jaunit pas le linge comme les autres poudres chimiques. Elle adoucit au contraire le linge et le rend beaucoup plus beau. Elle remplace le savon. Demandez-la à votre épicier.

Le remède par excellence

Un remède qui n'a pas d'égal pour la prompte guérison de la Bronchite, c'est sans contredit le VIN A LA CREOSOTE DE HETRE du Dr Ed. Morin. Pris au début il combat victorieusement toutes les affections des organes de la respiration En vente chez tous les principaux pharmaciens.

Consomptifs

Faites-y attention. On ne peut renouveler les poumons ; mais le VIN A LA CREOSOTE DE HETRE du Dr Ed. Morin, arrêtera la décadence et le dépérissement qui s'opèrent et réparera le mal déjà fait par de nouvelles matières faites d'un sang pur et généreux. Ce remède arrêtera votre toux, vous donnera des forces et vous gardera vivant.

B B B

J'ai souffert pendant plusieurs années de la dyspepsie et du mal de tête. Après avoir essayer plusieurs remèdes sans succès, le Burdock Blood Bitters complètement guéri.—HATTIE DAVIS, Mary St., Ont

Librairie Montmorency Laval

Un choix général de cartes d'invitation, programmes pour bal et accessoires, menus, cartes pour le progressive, Eucher, cartes à jouer, fine papeterie, cartes de faire part pour mariages, etc Nous sollicitons une visite.

PRUNEAU & KIROUAC,
28 rue de la Fabrique

Québec, 28 Décembre 1891.

MM. A. TOUSSAINT & CIE,

J'accuse réception de vos deux bouteilles de vin canadien, Claret et Port, venant de M. Tournier, Sandwich, Ont., et dont vous êtes les agents.

Je n'ai que des félicitations à vous faire, c'est un vin de qualité supérieure et non falsifié.

Le Claret, comme vin de table, vu son prix modique, devrait remplacer la bière qui, aujourd'hui, est indigeste, tandis que les vins "Tournier" favorisent la digestion.

Le Port est pour les malades. Je me propose de le prescrire souvent.

Votre dévoué, DR GIASSON.

DECES

LAVIGUEUR—Le 5 du courant à Lowell, Mass., à l'âge de 3 ans, 1 mois, 16 jours, Marie Lucienne Isabelle, enfant bien-aimée de Emile Lavigueur, violoniste. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin.

PARÉ—Le 14 courant, à l'âge de 61 ans et 4 mois, sieur Narcisse Paré, charretier. Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures, à l'église St.Roch. Le convoi laissera la demeure du défunt, No 104, rue des Commissaires, à 7.45 hrs. Parents et amis ainsi que les congréganistes, sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'office des Congréganistes sera récité ce soir, vendredi.

ST-PIERRE—Le 15 du courant à l'âge de 23 ans et 8 mois, madame Marie Antonia Tremblay, épouse de Noël St.Pierre. Ses funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 205, rue Fleurie, à 9.30 heures, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister

Important pour les Dames !

LES MÈRES EN PARTICULIER

Réouverture

L'ECOLE COUPE FRANÇAISE EST RE-OUVERTE sous une direction supérieure.

On enseigne aux dames à tailler les habits et prendre des mesures en cinq minutes. Style élégant.

Argent épargné dans toutes les maisons par ce moyen.

Venez voir au No 8, rue St-Jean. Entrée par la rue Collin. 12 janv.—n-o.

GRANDE SALAISON

—CHEZ—

F. X. JOBIN

COMMERCANT

MARCHÉ ST-PIERRE, ST-SAUVEUR

ETAUX 52-53

NOUS vendrons cette année, tous nos déchets tels que :
TETES, PATTES,
ROGNONS, FILETS,
PANNE EN BRANCHE.

Tous ces déchets sont vendus en bon ordre

F. X. JOBIN.

15 janvier—1m.

DEMANDES

ON DEMANDE immédiatement dix bonnes filles pour travailler à une manufacture de chaussures sur les moulins à soie ; deux autres filles de table comme reviseuses et deux autres pour "skiver." Bons gages sont payés. S'adresser à ARTHUR POULIOT, corroyeur, 139-141, rue Arago. 14 janv.—3f

ON DEMANDE DES FILLES pour travailler sur les machines à coudre. S'adresser à la *Manufacture de Corsets*, St-Roch, Québec. 13 ian-6f

ON DEMANDE DES COMMIS-VENDEURS Salaire et commission chez ALLAIRE, rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville. 12 janv—6f

ON DEMANDE UNE FILLE pour la salle à dîner à l'*Hotel Quebec*. 9-n.o. P. DERY & CIE, propriétaires.

A VENDRE. Dans une grande ville du Canada, un atelier de photographie au complet. Bonne occasion, 96 rue du Pont, St-Roch.

ON DEMANDE, à acheter une propriété aux environs de Québec de $5.000 à $10.000 dans une situation agréable. S'adresser, No 96, rue du Pont, St-Roch Québec.

DIVERS

Pension privee

S'ADRESSER 29, rue d'Aiguillon. 15 janv—1f.

PERDUE—Une peau de chèvre, entre les écuries des chars urbains de la rue St-Jean. Celui qui la rapportera à ce bureau sera libéralement récompensé. 15-3f.

MAGASIN A LOUER.—Ce grand magasin à trois étages, situé à un des meilleurs postes, rue St-Joseph, vis-à-vis le Couvent de St-Roch. S'adresser au propriétaire, No 90, coin des rues de l'Eglise et St-François. 13 janv.—3f. Chas ST-MICHEL.

A LOUER.—Une maison à 3 étages, No 31, rue Ste-Geneviève, Haute-Ville, à proximité du Jardin du Fort et de la terrasse, et actuellement occupée par L. A. d'Orsonnens, écr. Possession au 1er mai prochain. VICTOR LABERGE, Notaire, 13 janv.—1sem 151 rue du Pont.

A VENDRE.—Deux jolies petites maisons dans le quartier St-Jean. Prix $800 chacune. LABREQUE & BELANGER, Notaires, 13 janv.—n-o. 18, rue Buade.

A VENDRE.—Une terre en bon état de culture, située en la paroisse de l'Ancienne Lorette, avec maison confortable, grange et étables. Le tout en ordre parfait. S'adresser à THOMAS MANNING, propriétaire, ou à Labreque & Bélanger, Notaires, 18, rue Buade. 13 janv.—n-c.

MAISON A VENDRE.—Une magnifique maison en briques à une étage et toit français, avec un grand terrain, hangard, etc, située No 74, rue Ste-Cécile, faubourg St-Jean. Tout est en parfait ordre. A vendre à conditions très faciles. S'adresser à EDOUARD NADEAU, No 242, rue Desfossés, St-Roch. 8 janv.—6f

A LOUER.—L'ancien poste de commerce, de Vezina & Fraser, 58 rue Sous le Fort, Basse-Ville. S'adresser, à C. LABREQUE, N. P. 23 Déc—n. o. Haute-Ville.

MAISON à vendre.—Une maison en pierre à deux étages couverte en ferblanc, contenant quatre logements, située coin des rues de la Chapelle et Ste-Marguerite. Revenu annuel $336, conditions faciles. S'adresser, au No 40, rue de la Chapelle, ou chez M. LOUIS LECLERC, notaire, 245, rue St-Joseph. 16 Déc—1 m.

PROPRIETES à vendre.—Deux excellentes propriétés à vendre. Une bonne maison lambrissée en briques, à un étage, toit français, comprenant magasin et logement privé audessus, située sur la rue du Pont, à St-Roch, dans la partie la plus commerciale. AUSSI, une maison en bois, à un étage très confortable, pouvant facilement être divisée en deux logements, avec cour spacieuse, hangar, écuries, etc, située sur la rue Richardson, à St-Roch. VICTOR LABERGE, Notaire. 16 déc—n-o. 151 rue du Pont.

A VENDRE

DEUX CARRIOLES AVEC LES PEAUX chez ANT. DASSYLVA, No 189, rue St-Joseph

Grande Salaison

— CHEZ —

V. CASTONGUAY

NOUS VENDRONS CETTE ANNÉE, tous nos déchets au **Coin des rues Napoléon et Victoria, St-Sauveur,** tout près de l'Eglise. Nous vendrons à grand sacrifice
TETES, PATTES,
ROGNONS, FILETS,
PANNE EN BRANCHE.

Tous ces Déchets sont vendus en bon ordre

V. Castonguay.

11 janv.—n-o.

SALLE JACQUES-CARTIER

THEATRE DE LA GAIETE

J. BEAUPRÉ & BRUNELLE.....Propriétaire
M. BRUNELLE..................GÉRANT

Semaine commençant le 11 Janvier 1892. Matinées : Mardi, Jeudi et Samedi, à 2 hrs.

LaMothe & Menard
Le Roi et la Reine de l'air

Gregory & Fitz
Tours de force a sensation sur la barre

DeForrest & Carroll
Dans une Comedie Bouffonne

Prince Kajota
Le celebre JONGLEUR JAPONAIS

Cheverill
LE ROI DE LA MUSIQUE

ADMISSSION POPULAIRE

10CTS 20CTS 30CTS

VER SOLITAIRE GUÉRISON CERTAINE en 2 heures, avec les GLOBULES SECRETAN Pharmacien, Lauréat médaille SEUL REMÈDE INFAILLIBLE ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS Dépositaires à QUÉBEC : ED. MORIN & Cie

Pour le Peuple

GRANDE VENTE

A SACRIFICE

Le superbe Fonds de Commerce de la succession

BILODEAU & GODBOUT

Vendu sans réserve au

No 21, rue Notre-Dame

Les acheteurs font leurs PRIX.

30 décembre—

AVIS

JE SOUSSIGNE, donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée par ma femme, sans un ordre signé par moi-même.

EDOUARD DUPONT, fils,
St-Roch de Québec.
14 janv—3f.

AVIS

Les personnes endettées envers la succession de feu FRANÇOIS SANFAÇON, en son vivant marchand-épicier, rue de La Chapelle, St-Roch de Québec, sont priées de venir régler au No 255, rue St-Joseph, avant le premier Février prochain, alors que les comptes seront remis à l'avocat de la succession.

Québec, 13 Janvier 1892. 15j.

A. JOSEPH PAGEAU

ARCHITECTE

A transporté son Bureau

Au No 51½, rue de la Fabrique

2 Déc—3m

GRANDE LOTERIE

Au Profit de l'Union St-Joseph, a St-Roch

—POUR—

L'Erection d'une Bâtisse

Valeur totale des Lots.............. $400
Gros Lot : Un Harmonium de..... 100
Et 200 autres Lots

10 Cents du Billet

Billets en vente chez MM. J. A. Langlois, rue St-Joseph, M. Eéland, rue et Faubourg St-Jean, M. J. O. Filteau, rue Buade, Haute-Ville.

Le tirage aura lieu sous peu.

J. B. LAMONTAGNE, Sect. Com. Bâtisse. — J. B. DROUYN, Prés. Com. Bâtisse, U. S. J. S. R.

10 déc—2m. 3f.

OCULISTE

Dr Wilfird Beaupré, oculiste, 58 rue St-Louis, Québec.

Elève des hôpitaux de Paris et New-York. Elève de l'Université de Paris. Elève des cliniques des Drs de Wecker et Abadie de Paris, et des Drs Knapps et Noyes de New-York. Ex-clinicien à l'Université Victoria, à l'Hôtel Dieu et au Dispensaire Nazareth de Montréal. Ex-associé du Dr E. Desjardins, oculiste de Montréal.

HEURES DE BUREAU : 9 heures à midi.

SAISON D'HIVER

GLOVER, FRY & CIE

Ont fait de grands préparatifs, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, et leur assortiment peut suffire à la plus grande demande de marchandises nouvelles et de fantaisie pour cette saison.

Nouvelles Soies, Satins et Brochés.
Nouvelles nuances en Soies Surah et Pongée.
Nouveaux tissus pour Robes de soirées, en chiffon, Crêpe de Chine et en Grenadine de Soie, fantaisie, nœud d'amoureux, et autres nouveaux dessins.
Volants en Dentelles. Point de soie, etc. etc.
Rubans pour Ceinturons, Dentelles, Frillingen lisse.
Fleurs pour Robes et garnitures de tête.
Eventails, etc, etc.
Gants de kid, et Gants de Suède 10 à 20 boutons, Coussins, et Couvrepieds en duvet.
Couverts pour tables, et Pianos.
Rideaux en mousseline, et en point de fil brodés au tambour.
Robes de bals et dîners confectionnées suivant l'art de la mode et à court avis.

Le personnel de ce département est maintenant plus considerable et plus efficace, ce qui leur permet d'exécuter les commandes avec promptitude et satisfaction.

PRESENTS DE NOEL

Indiennes anglaises couleurs solides, vendues bien au-dessous de la valeur.
Corde Royale, 32 pouces de large, très durable, de 25c à 35c.
Etoffes à robes de fantaisie, 15c, 17c, 20c et plus. Melton unis ou Drap de Dames, seulement 15c la verge.

Glover, Fry & Cie

LA MERVEILLE DU SIECLE

Ale and Beef

(PEPTONIZED)

Cette Lettre n'a pas été demandée

Lisez ce que M. Harold Leslie, tenor dans la *Adelaide Randall Opera Co*, au sujet du ALE AND BEEF :

HALIFAX, N. E.

Messieurs, Cànada, P. B. et A. Co.

Messieurs—J'ai fait usage de ALE AND BEEF et en ai reçu tant de bienfait que je crois de mon devoir de laisser connaître aux autres les vertus merveilleuses de cette préparation.

Après avoir été affaibli phisiquement et mentalement par les travaux dans ma profection, j'ai fait usage de quelques bouteilles de votre PEPTONIZED ALE AND BEEF et les résultats ont été au delà de ce que j'en attendais. Il convient admirablement à mon estomac, a aidé à ma digestion et m'a donné de nouvelles forces et de la vigueur, me faisant un nouvel homme.

Votre respectueusement.
HAROLD LESLIE.
Adelaide Randall Opera Co.

A vendre chez tous les Pharmaciens

PRIX - - - 25 Cts

14 octobre—12m.

630 TELEPHONE

CHARBON

Ciment de Portland.

Briques Blanches "T. Carr"

Plâtre de maison

et Tuyaux de Drainage Ecossais

A. R. PRUNEAU et CIE

90, RUE DALHOUSIE

8 avril 1891.